

# Agir correctement

*Code de conduite de QuintilesIMS*



## Table des matières

Notre Code de conduite, *Agir correctement*, est un guide relatif aux responsabilités que nous partageons pour garantir une conduite professionnelle éthique. Ce guide est destiné à vous aider à comprendre et mettre en application nos exigences en termes de comportement approprié. Certes, nous ne pouvons pas donner des directives applicables à toutes les situations, mais nous pouvons attirer l'attention sur des problèmes potentiels et donner des orientations générales pour vous aider à prendre des décisions. Notre Code vous fournit également des ressources pour poser des questions ou faire part de préoccupations.

<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>	<b>Conformité réglementaire biopharmaceutique</b>	<b>21</b>	<b>Effectifs</b>	<b>30</b>	<b>Gouvernance d'entreprise</b>	<b>46</b>
Lettre de notre PDG	3	Réglementations des essais cliniques	21	Lieu de travail respectueux	30	Politiques d'entreprise	46
Engagement de QuintilesIMS	4	Activités de promotion	22	Signalement des infractions et absence de représailles	33	Négociation de titres	47
Responsabilités générales	5	Honoraires de l'investigateur principal/des bénéficiaires	23	Conflits d'intérêts	34	Informations financières de l'entreprise	50
Organisation d' <i>Agir correctement</i>	8	Environnement, hygiène et sécurité	23	<b>Pratiques et services commerciaux</b>	<b>38</b>	Affaires juridiques	51
<b>Éthique professionnelle</b>	<b>9</b>	Interactions avec le gouvernement et passation de marchés publics	24	Normes d'engagement commercial	38	Durabilité et citoyenneté	52
Lutte contre le trafic d'influence et la corruption	9	<b>Communication et protection des données</b>	<b>25</b>	Sélection et gestion des fournisseurs	38	<b>Faire face à des situations ou à des enjeux particuliers</b>	<b>53</b>
Lois antitrust et équité des transactions	12	Communication	25	Contrôles des échanges commerciaux internationaux	39	Alertes	53
Activités de campagne politique	16	Réseaux sociaux	26	Professionnels de santé et fonctionnaires	40	Envisager les alternatives	53
Cadeaux et divertissements	17	Confidentialité des données	27	<b>Actifs</b>	<b>42</b>	Signaler les préoccupations	54
Dons à des organisations caritatives	19	Protection des informations personnelles	28	Utilisation des actifs informatiques	42	<b>Aide et informations</b>	<b>55</b>
<b>Sécurité des patients et éthique médicale</b>	<b>20</b>			Gestion des documents commerciaux	43	Ressources locales	55
Protection des participants aux essais et des patients	20			Protection de nos actifs	44	Ressources mondiales	55
Normes médico-éthiques	20					Gestion des appels	57
						Limites concernant les contacts provenant d'Europe	57
						Conclusion	57

## Lettre de notre PDG

*Chers collègues,*

Quel que soit le lieu d'activité de QuintilesIMS dans le monde, les valeurs fondamentales d'honnêteté, d'intégrité et de conduite éthique sont au cœur de toutes nos actions. Notre réputation est façonnée par les décisions prises personnellement par chaque employé. Chacun d'entre nous doit s'efforcer d'être correct, impartial et d'agir correctement dans son travail, même dans les situations les plus difficiles.

Notre Code de conduite, *Agir correctement*, brosse un tableau clair de ce que nous représentons en tant qu'entreprise, de ce que nous attendons de nous-mêmes, et de ce que nous devons faire pour conserver notre réputation. Il régit notre mode de travail et clarifie la manière dont chacun de nous se doit d'agir. Il existe des mesures simples et pratiques que tout le monde peut prendre pour traduire nos valeurs en comportements, notamment :

- La lecture et la consultation régulières de ce guide, pour vous assurer que vous comprenez nos normes de comportement éthique et les lois qui régissent notre travail.
- L'utilisation des ressources énumérées dans ce Code, notamment notre Ligne d'assistance téléphonique pour l'éthique professionnelle. Elles permettent de poser des questions sur ces normes ou de faire état de préoccupations sur une infraction éventuelle, même en cas d'incertitude. Les erreurs de jugement, notamment l'absence de signalement des infractions avérées ou présumées, peuvent causer un tort profond et durable à notre société.

- L'assurance que vous comprenez et respectez toutes les normes contenues dans le Code qui s'appliquent à votre travail.
- La compréhension de votre liberté de vous exprimer et de demander conseil, sans crainte de représailles. Chaque responsable doit créer un environnement où les employés se sentent à l'aise pour signaler des infractions avérées ou présumées, ou des préoccupations.

Le respect de notre Code de conduite est une priorité de premier ordre pour notre activité et notre leadership. Il s'agit d'obligations absolues pour travailler chez QuintilesIMS, et chacun d'entre nous doit s'engager en ce sens à 100 %, dans 100 % des cas. Je vous remercie de l'engagement qui est le vôtre à faire respecter sans faille les normes éthiques que nous avons définies pour nous-mêmes.

Je vous prie d'agrèer, chers collègues, l'expression de mes sentiments distingués.

**Ari Bousbib**

*Président-directeur général*  
QuintilesIMS

*Quel que soit le lieu d'activité de QuintilesIMS dans le monde, les valeurs fondamentales d'honnêteté, d'intégrité et de conduite éthique sont au cœur de toutes nos actions.*

Introduction aux Valeurs de QuintilesIMS

## Engagement de QuintilesIMS

QuintilesIMS a de solides fonctions organisationnelles qui promeuvent le comportement éthique, les normes d'entreprise et l'obtention de résultats en toute intégrité.

Le programme d'éthique et de conformité de QuintilesIMS contribue à la promotion d'une culture de conformité et d'éthique au sein de la Société. Pour ce faire, il élabore et met en œuvre les programmes globaux d'éthique et de conformité de QuintilesIMS, qui évaluent les risques de non-conformité et établissent les normes et les politiques, tout en surveillant, en contrôlant et en menant des enquêtes sur les questions touchant à la conformité.

Les autres fonctions qui soutiennent notre engagement envers l'éthique et la conformité sont notamment le Bureau du directeur juridique, les Ressources humaines, l'Audit interne, le Bureau du directeur médical et scientifique et la fonction Environnement, santé et sécurité.



### Précisions supplémentaires

Bureau du directeur juridique (Office of General Counsel, OGC)

Bureau du directeur médical et scientifique (Chief Medical and Scientific Officer, CMSO)



## Responsabilités générales

*L'intégrité est une valeur fondamentale de QuintilesIMS.  
Nous sommes tous responsables de l'adoption d'une conduite professionnelle éthique.*

### Parmi vos responsabilités, vous devez veiller à :

- lire et respecter ce Code ;
- lire et vous conformer aux politiques d'entreprise de QuintilesIMS, ainsi qu'aux politiques et procédures fonctionnelles qui s'appliquent à vos fonctions respectives ;
- agir avec intégrité et de manière professionnelle ;
- ne pas vous livrer à des activités illicites ou contraires à l'éthique ; et
- demander conseil, le cas échéant, en consultant les ressources énumérées dans ce Code.

Si vous êtes au courant ou si vous soupçonnez un manquement ou une infraction à nos politiques ou procédures, vous avez le devoir vis-à-vis de vous-même, de vos collègues et de QuintilesIMS, de signaler vos préoccupations. Vous pouvez signaler les infractions avérées ou présumées à votre responsable, à un autre responsable, à votre représentant local des RH, au Bureau du directeur juridique, au Bureau d'éthique professionnelle ou par le biais de la Ligne d'assistance téléphonique pour l'éthique professionnelle.

Les pratiques commerciales responsables identifiées dans ce Code s'appliquent dans tous les pays où nous exerçons nos activités. Elles s'appliquent également à tous les employés de QuintilesIMS (de même qu'aux sous-traitants et au personnel temporaire), aux administrateurs, dirigeants et mandataires.

### Protection contre les représailles

La politique d'absence de représailles de QuintilesIMS protège les personnes qui font état de préoccupations ou demandent conseil. Cela signifie que vous pouvez faire état d'un problème, le signaler de bonne foi ou participer à une enquête, et qu'il est interdit aux autres de prendre des mesures négatives à votre encontre.



## Absence de représailles

*QuintilesIMS interdit formellement toute mesure de représailles à l'encontre des employés qui, de bonne foi :*

- » signalent ou soulèvent une question sur un problème de non-conformité potentiel ;
- » déposent une réclamation ;
- » apportent leur aide au dépôt d'une réclamation ;
- » coopèrent à une enquête.

*Toute personne qui se livre à ces représailles fera l'objet de mesures disciplinaires.*

*Si quelqu'un utilise des mesures de représailles à votre encontre, veuillez contacter votre responsable, votre représentant local des Ressources humaines, le Bureau du directeur juridique ou la **Ligne d'assistance téléphonique pour l'éthique professionnelle.***

## Responsabilités générales

### Responsabilités supplémentaires des managers

QuintilesIMS compte sur ses dirigeants pour donner le ton en matière de conduite éthique, en :

- montrant l'exemple et en incarnant les valeurs de QuintilesIMS ;
- communiquant l'importance d'*Agir correctement*;
- créant un environnement où les individus se sentent à l'aise pour solliciter de l'aide ou soulever leurs préoccupations ;
- signalant les cas possibles de non-conformité ; et
- en ne prenant ou ne permettant aucune mesure de représailles à l'encontre des individus qui signalent leurs préoccupations ou participent à des enquêtes menées par la Société.

## ? Questions et réponses

### Que signifie signaler « de bonne foi » ?

« Bonne foi » signifie apporter des informations sur une situation qui, selon vous, enfreint ce Code, les politiques de QuintilesIMS ou la loi. Même si vous avez seulement la présomption qu'un manquement a été commis, vous devez en faire état. Il n'y a aucun problème s'il s'avère que vous vous êtes trompé(e), aussi longtemps que vous l'avez signalé en toute honnêteté. Par exemple, un signalement n'est « pas de bonne foi » si vous faites des déclarations mensongères pour vous « venger » de quelqu'un que vous détestez.

Toute personne qui porte sciemment une fausse accusation ou fournit sciemment de fausses informations peut faire l'objet de mesures disciplinaires.



---

## Responsabilités générales

### Qu'entend-on par représailles ?

« Représailles » signifie prendre des mesures à l'encontre de quelqu'un en guise de revanche ou de « rétorsion » pour un acte qu'il a effectué. Les représailles peuvent prendre plusieurs formes et être directes ou indirectes. Entre autres exemples de représailles directes, citons le licenciement, la rétrogradation, la réduction de salaire ou une évaluation défavorable des performances sans aucune justification.

Entre autres exemples de représailles indirectes, citons l'exclusion des réunions d'équipe ou des événements sociaux parrainés par la Société.

### Je suis au courant d'une infraction à nos politiques financières, mais j'ai peur de la signaler. Si je la signale, comment QuintilesIMS me protégera-t-elle contre d'éventuelles représailles ?

Nous prenons des mesures à chaque fois qu'une mauvaise conduite est signalée, pour protéger la personne qui nous en informe. Ces mesures peuvent varier, mais peuvent comprendre les actions suivantes :

- rappeler notre politique de non-représailles à ceux qui sont impliqués ;
- surveiller continuellement le problème ;
- prendre des mesures correctives en cas de représailles (le cas échéant).

Vous devez toujours signaler des représailles avérées ou présumées afin que des mesures correctives nécessaires puissent être prises.

**Nous interdisons toute forme de représailles à l'encontre de toute personne qui signale de bonne foi une non-conformité potentielle ou qui présente une plainte.**

---

## Organisation d'Agir correctement

*Agir correctement* est le document de référence principal en ce qui concerne la philosophie de notre Société en matière d'éthique, d'intégrité et de prise de décision. Le Code s'articule autour de huit domaines d'activité et reflète notre cadre de politiques d'entreprise. Ce cadre est constitué de huit politiques fondées sur des principes, dont chacune :

- renforce et reflète notre culture et nos valeurs fondamentales ;
- met l'accent sur l'un des domaines clés ; et
- repose sur des politiques fondées sur des règles plus spécifiques.

Dans chacune des huit sections suivantes du Code, vous en apprendrez davantage sur nos principes, et sur nos politiques fondées sur des règles. Les politiques fondées sur des règles définissent les exigences ou les restrictions pour la mise en œuvre cohérente de la politique basée sur des principes correspondante. Vous pouvez accéder à toutes les politiques d'entreprise par le biais des sites intranet de QuintilesIMS. Certes, chaque politique fondée sur des règles ne sera pas examinée dans le Code, mais vous serez dirigé(e) vers des ressources où vous trouverez des informations supplémentaires sur les politiques spécifiques. Tous les employés sont tenus de lire périodiquement et d'accuser réception du Code et des politiques en vigueur.

### ➤ Précisions supplémentaires

*Les politiques en vigueur sont accessibles à l'aide des liens suivants :*

[Politiques de Quintiles](#)

[Politiques d'IMS Health](#)





## Éthique professionnelle

*QuintilesIMS fait preuve d'un engagement indéfectible en faveur des normes éthiques les plus élevées.*

Les activités professionnelles de QuintilesIMS ont des répercussions sur beaucoup d'autres personnes, notamment les patients, les participants aux essais, les employés, les clients et les investisseurs. L'instauration de la confiance et d'une réussite commerciale durable dépend d'un comportement honnête et éthique. Agir de manière éthique consiste à opérer de bons choix, conformes aux normes de QuintilesIMS. Agir de manière éthique signifie également exercer les activités de QuintilesIMS dans le plein respect de l'esprit et de la lettre des lois et règlements en vigueur.

### *Lutte contre le trafic d'influence et la corruption*

QuintilesIMS ne tolère pas le trafic d'influence ni la corruption sous aucune forme. Dans la quasi-totalité des pays où QuintilesIMS exerce ses activités, il est illégal d'effectuer un paiement à un fonctionnaire dans le but d'obtenir ou de conserver un marché, ou en vue d'un avantage commercial concurrentiel. Dans de nombreux pays, le trafic d'influence commercial dans le secteur privé est également interdit. Les effets du trafic d'influence et de la corruption sont très étendus. Ils nuisent tant aux entreprises qu'aux individus. QuintilesIMS est assujettie à la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (U.S. Foreign Corrupt Practices Act) et à la loi britannique anticorruption (UK Bribery Act), quel que soit le pays où les activités concernées se déroulent, et quelle que soit la nationalité du ou des employés impliqués. QuintilesIMS est également assujettie à la législation anticorruption des pays où nous exerçons nos activités. La corruption entraîne des conséquences à la fois pour la Société et pour les employés pris individuellement.

Vous ne devez pas donner ou recevoir de pots-de-vin ou vous livrer à d'autres pratiques de corruption. Cette interdiction s'applique même dans les pays où la corruption est monnaie courante et où les normes juridiques ou culturelles le permettent. QuintilesIMS interdit l'offre, l'autorisation, l'engagement ou la fourniture de tout élément de valeur, directement ou indirectement, à un fonctionnaire ou en son nom, de même qu'à un homme d'affaires ou en son nom, réalisés dans l'intention :

- d'influencer une prise de mesure officielle ;
- d'influencer favorablement les affaires ; ou
- d'obtenir un avantage indu.



## Précisions supplémentaires

*Les politiques en vigueur sont accessibles à l'aide des liens suivants :*

[Politiques de Quintiles](#)

[Politiques d'IMS Health](#)



## Éthique professionnelle

### Lutte contre le trafic d'influence et la corruption

QuintilesIMS interdit également les paiements de facilitation, qui sont des paiements destinés aux fonctionnaires pour accélérer l'exécution de mesures gouvernementales de routine (par exemple, l'obtention de licences, de permis ou d'autres documents délivrés par le gouvernement). Une dérogation à cette interdiction existe lorsque le non-versement du paiement demandé est susceptible de mettre en danger la santé ou la sécurité d'un employé ou des membres de sa famille. Les paiements de facilitation n'englobent pas le versement de droits légitimes en vue d'accélérer un service fourni par le gouvernement. Par exemple, le versement d'une somme fixée officiellement pour l'obtention plus rapide d'un visa ou d'un nouveau passeport auprès d'un consulat. Le paiement de ce type de droits est autorisé, à condition qu'il soit nécessaire professionnellement, qu'il soit transparent et ouvert, qu'un reçu l'accompagne et que le décaissement soit dûment comptabilisé dans les livres financiers de QuintilesIMS. Pour plus de conseils, contactez le Bureau du directeur juridique ou la Ligne d'assistance téléphonique pour l'éthique professionnelle.

QuintilesIMS dispose d'un système de procédures financières et comptables qui doivent être respectées, avec notamment des contrôles internes visant à maintenir des livres et dossiers exacts et transparents.

QuintilesIMS et tout employé impliqué peuvent être tenus responsables en cas de pot-de-vin versé ou proposé par un tiers pour le compte de QuintilesIMS. Les employés doivent prendre les précautions raisonnablement nécessaires à assurer que tous les tiers qu'ils engagent possèdent des qualifications solides, qu'ils facturent des frais normaux, que leurs intérêts ne présentent pas de conflits apparents, et qu'ils sont disposés à signer un contrat écrit comportant une déclaration de ne pas effectuer de paiements interdits par la loi. Les tiers regroupent les fournisseurs, mandataires, courtiers, consultants, coentreprises et partenaires d'alliances. Les employés doivent sélectionner ces partenaires d'affaires avec le plus grand soin pour s'assurer de leur bonne réputation, de leur honnêteté et de leurs qualifications au regard des fonctions concernées, et suivre à cet effet leur activité après leur sélection. QuintilesIMS a adopté des procédures de diligence raisonnable obligatoires s'agissant de certains tiers intermédiaires.

S'il vous semble qu'un tiers intermédiaire verse des pots-de-vin, vous devez contacter immédiatement le Bureau du directeur juridique.



### Précisions supplémentaires

Le terme « fonctionnaire » recouvre :

- » les médecins et prestataires de soins de santé qui travaillent dans les hôpitaux ou universités d'État ;
- » les responsables de la santé publique ;
- » les responsables des douanes et importations ;
- » les régulateurs de la santé, notamment les inspecteurs ;
- » les fonctionnaires responsables de l'approbation et de l'enregistrement des produits ;
- » les fonctionnaires responsables de la tarification des produits ;
- » les fonctionnaires responsables des remboursements de produits ; et
- » les fonctionnaires responsables d'inscrire les produits sur les listes de médicaments des hôpitaux.

---

## Éthique professionnelle

### *Lutte contre le trafic d'influence et la corruption*

---

#### Questions et réponses

**QuintilesIMS a recruté un agent pour participer à un projet, qui a exigé un important paiement supplémentaire en espèces pour obtenir une approbation gouvernementale dont nous avons rapidement besoin. Si nous n'obtenons pas cette approbation, nous ne pourrions pas respecter le délai d'exécution d'une composante du projet. Que dois-je faire ?**

Il s'agit d'une demande inhabituelle. Ne procédez pas au paiement sans savoir à quelles fins l'agent utilisera l'argent. Vous devez vous assurer que l'agent n'utilise pas cet argent à des fins inappropriées, notamment comme un pot-de-vin. Contactez le Bureau du directeur juridique ou la Ligne d'assistance téléphonique pour l'éthique professionnelle pour obtenir une assistance.

---

## Éthique professionnelle

### *Lois antitrust et équité des transactions*

QuintilesIMS livre une concurrence vigoureuse et loyale pour ses activités en se fondant sur les mérites de nos produits et services. QuintilesIMS respecte les lois antitrust et les lois sur la concurrence en vigueur, qui varient d'un pays à l'autre et contribuent à promouvoir des marchés libres. Ces lois obligent les sociétés à rivaliser de manière indépendante plutôt que de s'associer pour limiter le commerce de manière déloyale. Les lois antitrust et relatives à la concurrence sont strictement respectées. Les infractions à celles-ci peuvent entraîner des sanctions sévères pour QuintilesIMS et ses employés.

#### **Concurrents**

QuintilesIMS interdit toute conduite pouvant enfreindre les lois antitrust et les lois sur la concurrence. Ces lois empêchent des concurrents de se livrer à certaines activités, notamment la fixation des prix, la répartition de marchés et les boycottages de groupe.

Nous ne devons jamais donner ne fût-ce que l'impression de nous entendre avec un concurrent pour limiter notre concurrence. Hormis dans le cadre de discussions approuvées (comme celles régies par les règles des associations professionnelles), ne communiquez pas avec des concurrents sur des sujets sensibles, tels que :

- les prix antérieurs, actuels ou futurs ;
- les politiques de tarification ;
- les remises ;
- les stratégies de commercialisation ; et
- les projets d'expansion.



### Précisions supplémentaires

Bureau du directeur juridique (Office of General Counsel, OGC)



---

## Éthique professionnelle

### *Lois antitrust et équité des transactions*

#### **Clients**

Les restrictions des lois antitrust et relatives à la concurrence peuvent également s'appliquer à certains accords entre acheteurs concurrents et, dans certaines circonstances, entre vendeur et acheteur. Les actions de QuintilesIMS ne doivent pas donner l'impression d'une tentative de concurrence déloyale. Consultez le Bureau du directeur juridique avant la conclusion de tout accord visant à :

- limiter les personnes ou les entreprises auprès desquelles nous achèterons des biens ou services ;
- limiter le droit d'un client d'acheter des biens et des services auprès de tiers ;
- faire preuve de discrimination en ce qui concerne le prix, les remises ou les compensations entre des clients concurrents équivalents ; ou
- interdire de travailler avec un produit concurrent.

#### **Activités des associations professionnelles**

Les réunions d'associations professionnelles et autres rencontres du secteur ont des fins commerciales légitimes. Elles peuvent cependant présenter des risques, parce que les concurrents sont souvent présents et discutent de sujets d'intérêt mutuel. Les associations professionnelles disposent en général de procédures pour l'échange d'informations. Assurez-vous que vous respectez ces procédures lorsque vous participez aux associations professionnelles ou aux événements sociaux connexes. Ne discutez pas avec les concurrents de sujets sensibles comme la tarification.

---

## ? Questions et réponses

**À l'occasion d'un salon professionnel, je me suis retrouvé parmi un groupe de personnes qui se sont mises à parler de tarification promotionnelle et de stratégie de commercialisation. Cette discussion m'a préoccupé et je leur ai demandé de changer de conversation. Ai-je agi correctement ?**

Oui. Si un concurrent ou toute autre personne essaie d'aborder ce genre de sujets, mettez immédiatement un terme à la discussion et, si nécessaire, quittez les lieux.

---

## Éthique professionnelle

### *Lois antitrust et équité des transactions*

#### **Informations relatives à la concurrence**

Les informations sur les concurrents constituent un précieux outil commercial, mais elles doivent être obtenues à partir de sources publiques. Ces sources sont, notamment, les sites Web, les présentations publiques, les articles de journaux ou les annonces publicitaires. Ne cherchez pas à obtenir d'informations sur la concurrence illégalement ou par tout autre moyen inapproprié. En outre, vous ne devez pas faire de fausse déclaration sur votre identité ou celle de votre employeur. Préservez toujours la confidentialité des informations concernant nos clients, fournisseurs et concurrents. N'utilisez pas les employés des clients ou des concurrents comme sources d'informations non publiques. Ne discutez pas à propos d'informations confidentielles concernant un ancien employé. Personne chez QuintilesIMS ne doit vous demander de fournir de telles informations.

---

### ? Questions et réponses

#### **J'essaie d'obtenir un important marché pour QuintilesIMS. Puis-je prétendre que je viens de la part du client pour obtenir des informations sur le projet d'offre d'un concurrent ?**

Non. Il n'est pas approprié d'obtenir des informations d'un concurrent en faisant une fausse déclaration sur votre identité. Vous devez faire preuve d'honnêteté en recueillant des informations sur nos concurrents.

#### **Mon cousin travaille chez un concurrent et souhaite échanger des informations sur les prix. Il souhaite obtenir ces informations uniquement à des fins de référencement. Est-ce acceptable ?**

Non. QuintilesIMS interdit tout échange d'informations tarifaires avec un concurrent. Ces informations sont extrêmement confidentielles et, si elles sont communiquées, elles pourraient donner l'apparence d'un accord destiné à fixer les prix.

## Éthique professionnelle

### *Lois antitrust et équité des transactions*

#### **Communication orale et écrite**

Faites preuve de prudence quant à la manière dont vous parlez et écrivez. Les infractions aux lois sur la concurrence mettent souvent en jeu des questions d'intention et de motif.

Les documents et les communications tant écrites que verbales qui sont mal formulés peuvent faire l'objet d'une mauvaise interprétation. Évitez, par exemple, les énoncés du type : « *Nous allons écraser la concurrence* » ou « *J'ai hâte de leur faire fermer boutique* ».

#### **Équité des transactions**

Nous recherchons l'avantage concurrentiel par des performances supérieures, non par des pratiques commerciales déloyales ou illicites. Nous devons traiter équitablement avec nos clients, fournisseurs, concurrents et employés. Vous ne devez pas tirer d'avantage indu auprès de qui que ce soit, au moyen de manipulations, de dissimulation, d'abus ou d'informations privilégiées, de déclarations trompeuses concernant des faits importants ou de toute autre pratique commerciale déloyale. Par exemple, vous devez faire des déclarations véridiques sur nos services et ne pas faire de fausses déclarations sur un concurrent.



## Éthique professionnelle

### *Activités de campagne politique*

Nous encourageons la participation à des activités civiques. Par exemple, le bénévolat dans des organismes publics, le travail auprès d'organisations de défense ou la participation à des campagnes politiques. De telles activités sont considérées comme personnelles et volontaires ; elles doivent être exercées lors de votre propre temps libre et dans le respect des politiques de la Société. En outre :

- les responsables de la Société ne doivent pas solliciter de contributions à des fins politiques auprès de salariés non-cadres relevant de leur lien hiérarchique direct ;
- les employés ne doivent pas utiliser leurs comptes de messagerie professionnels pour envoyer des courriels liés à une campagne à des intervenants extérieurs ; et
- les installations de QuintilesIMS ne doivent pas être utilisées pour organiser des événements de campagne politique, notamment des collectes de fonds au profit de candidats, sans l'approbation du Bureau du directeur juridique.





## Éthique professionnelle

### Cadeaux et divertissements

Les cadeaux et divertissements offerts, reçus ou réalisés pour le compte de clients, fournisseurs ou autres tiers doivent être :

- légaux, non répétitifs et appropriés par rapport au niveau du donateur et du destinataire ;
- d'une valeur raisonnable et non incitative ; et
- dûment enregistrés, en conformité avec les rapports de dépenses de la Société et les exigences comptables internes.

Entre autres exemples de ces cadeaux acceptables, nous pouvons citer des articles portant le logo de QuintilesIMS, un petit panier de fruits ou des bonbons. Entre autres exemples de divertissements acceptables, nous pouvons citer un repas occasionnel ou la participation à un événement récréatif ou sportif. Un représentant de la Société qui organise l'événement doit s'y trouver. Si l'hôte n'est pas présent, le divertissement doit être considéré comme un cadeau et reste soumis aux limites des cadeaux ci-dessous.

Les cadeaux et les divertissements faisant intervenir des tiers NE doivent PAS être :

- offerts ou acceptés en échange de la réception ou de l'offre d'une contrepartie ;
- offerts ou acceptés pour obtenir un avantage indu ;
- utilisés pour influencer ou donner l'impression d'influencer votre capacité d'agir au mieux des intérêts de QuintilesIMS, notamment par un cadeau donné ou reçu lors de la sélection de fournisseurs ;
- sollicités par les employés de QuintilesIMS ;
- des espèces ou équivalents d'espèces, notamment des cartes-cadeaux physiques ou virtuelles, ou des chèques-cadeaux ;
- offerts ou acceptés par un membre de la famille ; ou
- excessifs.

Des normes plus restrictives en matière de cadeaux et de divertissements peuvent s'appliquer aux unités commerciales ou aux bureaux régionaux. En cas de conflit entre les normes, la plus rigoureuse doit être appliquée.



### Précisions supplémentaires

*Les « cadeaux et divertissements » désignent tout élément de valeur pour lequel vous n'êtes pas tenu(e) de supporter le coût, notamment les repas, les rafraîchissements, les billets d'accès à des événements récréatifs ou sportifs, les déplacements ou les hébergements.*



## Éthique professionnelle

### Cadeaux et divertissements

Si vous avez des doutes concernant l'offre ou la réception d'un cadeau ou d'un divertissement, adressez-vous à votre responsable, à la Ligne d'assistance téléphonique pour l'éthique professionnelle ou au Bureau du directeur juridique. Si vous ne pouvez pas solliciter de conseils, n'offrez pas le cadeau ou refusez-le poliment. L'offre et la réception de montants excédant les restrictions fixées par notre politique nécessitent l'autorisation écrite préalable du Bureau du directeur juridique.

Les employés doivent également respecter les normes énoncées dans notre Politique d'entreprise sur les professionnels de santé et les fonctionnaires. Pour des orientations sur les normes régissant les cadeaux et divertissements faisant intervenir uniquement des employés de QuintilesIMS, veuillez consulter notre Politique d'entreprise sur les cadeaux et sorties internes.

### ? Questions et réponses

#### Puis-je acheter un cadeau à un médecin qui encadre une étude de QuintilesIMS ?

Il existe très peu de situations dans lesquelles il est acceptable d'offrir un cadeau à un prestataire de soins de santé. Un grand nombre de lois et de règles s'appliquent aux cadeaux offerts aux médecins, y compris les invitations à des repas. La politique de QuintilesIMS consiste à respecter toutes ces restrictions. D'autres politiques de la Société, notamment celles qui concernent les interactions avec les professionnels de santé et les fonctionnaires, ainsi que la lutte contre les dessous-de-table, limitent les cadeaux destinés aux médecins.

En fonction de leur caractère applicable aux services de la Société, vous devez respecter les lignes directrices sectorielles, notamment les directives de l'Association américaine des industries du médicament (Pharmaceutical Research and Manufacturers of America, PhRMA) sur les « *Principes sur la conduite des essais cliniques de la PhRMA* », qui s'appliquent aux études sur les médicaments expérimentaux. En effet, le Code de la PhRMA et le *Code de pratique de l'ABPI* (Association de l'industrie pharmaceutique britannique) et d'autres lignes directrices similaires s'appliquent aux produits médicaux approuvés. Enfin, nos clients et ceux qui emploient des médecins ont souvent leurs propres politiques en ce qui concerne les cadeaux en faveur de ces derniers, et nous pouvons accepter par contrat de les respecter. En cas de normes conflictuelles, vous devez appliquer la norme la plus rigoureuse.



---

## Éthique professionnelle

### *Cadeaux et divertissements*

**Notre Politique d'entreprise sur les cadeaux et divertissements limite le coût d'un divertissement que je suis en droit de recevoir d'un fournisseur. Comment puis-je savoir si un événement ou un dîner avec un fournisseur respecte nos normes ?**

Soyez proactif avant d'accepter des invitations de la part de fournisseurs. Avant d'accepter une invitation à un dîner ou à un autre événement, parlez au fournisseur de notre politique. Posez ensuite quelques questions élémentaires à propos de l'événement. Les fournisseurs doivent respecter notre politique, tout comme nous devons respecter la leur.

---

### *Dons à des organisations caritatives*

QuintilesIMS s'est engagée à aider les communautés où vivent et travaillent ses employés. Les employés de QuintilesIMS font du bénévolat, en consacrant leur temps et leurs ressources à contribuer à l'avènement de changements positifs. QuintilesIMS a choisi de se concentrer sur différentes activités de soutien philanthropique ou tournées vers la collectivité.



## Sécurité des patients et éthique médicale

*QuintilesIMS agit avec intégrité, tout en plaçant la sécurité et les soins aux patients au cœur de nos valeurs fondamentales.*

L'information sauve des vies. La plupart des aspects du travail de QuintilesIMS influent sur les patients, notamment les patients qui participent à une recherche clinique et ceux dont les soins seront affectés par les connaissances que nous contribuons à élaborer. Nous nous sommes engagés à mettre en adéquation ce travail avec des normes médico-éthiques largement acceptées.

### *Protection des participants aux essais et des patients*

Nous nous engageons à garantir que les patients participent à des recherches scientifiques valables et présentant un rapport bénéfice/risque approprié, que leur consentement soit suffisamment éclairé et qu'ils bénéficient d'une surveillance adéquate. Des principes acceptés au niveau mondial façonnent la recherche clinique conduite par QuintilesIMS. Au nombre de ces principes figurent le Code de Nuremberg, le Rapport Belmont, la Déclaration d'Helsinki et le Consensus de la communauté médico-éthique mondiale. La protection de la sécurité des participants aux essais est une préoccupation majeure, qui commence bien avant le recrutement des participants et se poursuit pendant toute la durée de l'essai et après son achèvement.

### *Normes médico-éthiques*

Notre position de leader mondial de soins de santé exige que nous agissions constamment dans le respect des normes médico-éthiques mondiales largement acceptées. Nous considérons ces normes comme collaboratives et nullement en contradiction avec les bonnes pratiques scientifiques et commerciales. Nous cherchons à identifier, évaluer et répondre de manière proactive aux problèmes médico-éthiques. Lors de l'évaluation d'un tel problème, QuintilesIMS utilise une approche objective, fondée sur des preuves, transparente et collaborative pour contribuer à la protection de la sécurité de nos participants aux études et de nos patients. Le Bureau du directeur médical et scientifique soutient nos efforts en ce qui concerne la conduite éthique de la recherche.

## ➤ Précisions supplémentaires

*Les politiques en vigueur sont accessibles à l'aide des liens suivants :*

[Politiques de Quintiles](#)

[Politiques d'IMS Health](#)

[Bureau du directeur médical et scientifique \(Chief Medical and Scientific Officer, CMSO\)](#)



## Conformité réglementaire biopharmaceutique

*QuintilesIMS est un partenaire responsable qui assure ses prestations de services en pleine conformité avec les lois.*

QuintilesIMS est une société et un partenaire conforme et responsable en matière de services biopharmaceutiques, ayant à cœur de fonctionner de manière légale, avec honnêteté et intégrité. Nous respectons toutes les lois et réglementations en vigueur qui se rapportent à la mise en œuvre d'activités biopharmaceutiques réglementées.

### *Réglementations des essais cliniques*

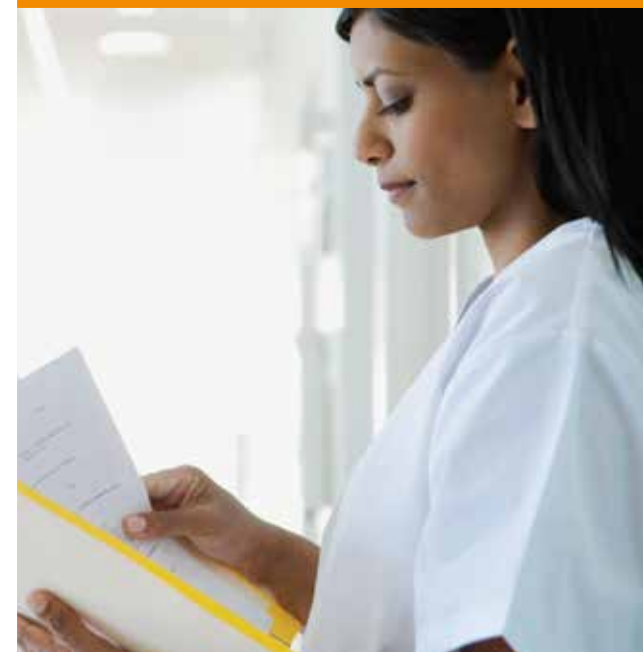
QuintilesIMS s'engage à contribuer à la mise au point de produits biopharmaceutiques sûrs et efficaces et à la protection des droits, de la sécurité et du bien-être des participants à la recherche clinique. Le respect des exigences légales et des normes éthiques en vigueur qui régissent la conduite des essais cliniques est une exigence fondamentale pour la protection des participants aux essais, et pour garantir l'intégrité des données de l'étude. Les lois et réglementations de la recherche clinique propres à chaque pays, les normes internationales de recherche, ainsi que les documents d'orientation des organismes de réglementation, constituent conjointement les Bonnes pratiques cliniques (Good Clinical Practices, GCP). Nous menons des essais cliniques, observationnels et post-marketing conformément aux GCP dans tous les pays où nous sommes implantés.

## ➤ Précisions supplémentaires

*Les politiques en vigueur sont accessibles à l'aide des liens suivants :*

[Politiques de Quintiles](#)

[Politiques d'IMS Health](#)



---

## Conformité réglementaire biopharmaceutique

### Activités de promotion liées aux services de ventes sous contrats de QuintilesIMS

Les gouvernements réglementent la promotion des produits destinés à nos clients. Notre respect des exigences légales en vigueur qui régissent les activités de promotion permet de garantir que la promotion des produits biopharmaceutiques réglementés est faite uniquement aux fins autorisées et selon les indications des produits. QuintilesIMS respecte les exigences légales en vigueur et les codes de conduite sectoriels relatifs à la promotion des produits biopharmaceutiques. Les supports de promotion et les présentations doivent être approuvés avant leur utilisation, et ces supports, lorsqu'ils sont réglementés, doivent refléter l'usage autorisé et les indications du produit. Les cadeaux et divertissements ne doivent pas être offerts en vue d'inciter à prescrire des produits réglementés, ou d'en favoriser indûment l'achat. Les cadeaux et divertissements doivent être offerts dans le respect de nos politiques et procédures. Les pratiques d'échantillonnage de produits doivent respecter les exigences légales en vigueur en ce qui concerne la distribution et la documentation.

Signalez vos éventuelles préoccupations concernant les pratiques de promotion au Bureau du directeur juridique ou à la Ligne d'assistance téléphonique pour l'éthique professionnelle.

---

## ? Questions et réponses

**Un client a l'intention d'effectuer un essai clinique dans un pays, mais il n'envisage pas de rechercher à obtenir une approbation pour vendre ou offrir à la vente le produit dans le pays concerné. Ce projet est-il acceptable ?**

Les normes internationales relatives aux essais cliniques découragent l'exécution d'essais cliniques dans des marchés où le produit ne sera pas proposé. Vous devez le signaler au directeur médical et scientifique ou à la Ligne d'assistance téléphonique pour l'éthique professionnelle. Il est également conseillé de rappeler au client qu'il est dans son intérêt de respecter ces lignes directrices.



## Précisions supplémentaires

Bureau du directeur juridique (Office of General Counsel, OGC)



---

## Conformité réglementaire biopharmaceutique

### *Activités de promotion liées aux services de ventes sous contrats de QuintilesIMS*

**Mon responsable m'a dit que je pouvais augmenter mes ventes si j'informais un médecin de la toute nouvelle utilisation de l'un des produits de notre client. Cette utilisation n'est pas encore approuvée. Puis-je le faire ?**

Non. Une telle action peut constituer une promotion non approuvée ou « hors indication ». Si un médecin vous demande ces informations, respectez les procédures de gestion des demandes d'informations médicales ou hors indication. Vous pouvez également contacter le Bureau du directeur juridique ou la Ligne d'assistance téléphonique pour l'éthique professionnelle pour des précisions supplémentaires.

---

### *Honoraires des investigateurs principaux/bénéficiaires*

QuintilesIMS paye les investigateurs au nom des promoteurs pour la prestation de services prescrits par le protocole dans les essais cliniques gérés par QuintilesIMS. Ce paiement doit être équitable, raisonnable et effectuée à sa juste valeur marchande. L'honoraire des investigateurs doit respecter les politiques et procédures de la Société.

### *Environnement, hygiène et sécurité*

QuintilesIMS exerce ses activités de manière responsable en veillant à la protection de l'environnement et de la santé, de la sûreté et la sécurité de nos employés, clients, patients, sous-traitants, et du grand public. QuintilesIMS respecte les exigences légales en vigueur et les normes sectorielles relatives à l'environnement, à l'hygiène et à la sécurité.

Vous devez contribuer activement à assurer un environnement de travail sûr, sain et sécurisé. Vous devez suivre toutes les règles et procédures relatives à l'hygiène et la sécurité qui s'appliquent à votre site, et participer à la formation requise.

Vous devez rapidement signaler les situations dangereuses ou autres risques au service approprié de votre site. Vous devez également connaître les mesures d'urgence et d'évacuation, et les numéros de téléphone en cas d'urgence de votre lieu de travail. Veillez à toujours porter tout équipement ou vêtement de protection qui vous est attribué dans le cadre de vos activités professionnelles.



## Conformité réglementaire biopharmaceutique

### *Interactions avec les gouvernements et passation de marchés publics*

#### **Interactions avec les fonctionnaires**

Nos employés du monde entier traitent régulièrement avec des fonctionnaires, y compris des fonctionnaires issus d'organismes qui réglementent certains domaines de nos activités. Certaines lois et réglementations s'appliquent à nos modes d'interaction avec les fonctionnaires. Ces lois peuvent interdire l'offre de divertissements ou de cadeaux à ces fonctionnaires. Notre politique requiert de se conformer à toutes ces exigences. Si vous interagissez avec des fonctionnaires au nom de QuintilesIMS, notamment lors d'inspections publiques dans vos locaux, vous devez respecter nos politiques et procédures concernant ces interactions.

#### **Contrat de marchés publics**

Lorsque nous fournissons des services à un organisme gouvernemental, nos responsabilités sont plus importantes que dans le cadre de transactions commerciales privées. Par exemple, en ce qui concerne le gouvernement américain, nous devons nous conformer à certaines réglementations fédérales en matière d'acquisition (Federal Acquisition Regulations, FAR) et à des règles d'agence complémentaires aux FAR. Dans le cadre du travail avec les organismes gouvernementaux des États-Unis, nous devons déclarer tout cas connu de fraude, de conflit d'intérêts, de trafic d'influence ou de paiement indu. En outre, si vous êtes un investigateur principal ou un membre du personnel clé dans un projet financé par le gouvernement des États-Unis, vous pouvez être tenu(e) de vous conformer aux exigences de déclaration financière. Vous devez vous assurer de l'exactitude de ces certifications ou déclarations destinées aux organismes gouvernementaux. Elles doivent également être examinées et approuvées par le Bureau du directeur juridique avant d'être signées par un responsable habilité de QuintilesIMS.

### **Précisions supplémentaires**

[Bureau du directeur juridique \(Office of General Counsel, OGC\)](#)





## Communication et protection des données

*L'information sauve des vies. QuintilesIMS valorise et protège les informations et les données en tant qu'actifs commerciaux fondamentaux.*

La confiance est vitale à la réussite pérenne de QuintilesIMS, chacun d'entre nous doit donc se conformer aux normes de la Société en matière de communication et de protection des informations personnelles, confidentielles et exclusives. Dans ses communications internes comme externes, QuintilesIMS s'exprime d'une voix claire, honnête et cohérente à travers tous les médias.

### Communication

Une communication exacte avec nos employés, clients, investisseurs et avec le grand public est essentielle à notre succès. Notre réputation se fonde sur la délivrance d'informations opportunes, exactes et cohérentes.

- **Relations avec les médias** – Nous valorisons nos relations avec les médias. QuintilesIMS a désigné des personnes ayant le rôle de contacts autorisés lors de toutes les activités impliquant des médias en vue de garantir des réponses cohérentes et coordonnées, et d'assurer que toutes les demandes de renseignements sont traitées adéquatement par des professionnels expérimentés des relations avec les médias au sein de notre entreprise. Sauf si vous êtes autorisé(e) à parler en notre nom, transmettez rapidement toutes les demandes de renseignements des médias au groupe chargé des communications d'entreprise.
- **Publicité et promotion** – Nous devons décrire nos produits et services avec exactitude. Toutes les affiches publicitaires et promotionnelles, ainsi que les supports de marketing sous tous les formats, doivent recevoir les approbations nécessaires. Tous les employés doivent utiliser les marques, marques de commerce et marques de service existantes de la Société, conformément à nos normes sur les marques.
- **Présentations au public et articles** – Les employés de QuintilesIMS ont souvent l'opportunité de réaliser des présentations publiques ou de publier des articles sur leur travail ou leurs domaines d'expertise. Vos présentations et articles ne doivent en aucun cas divulguer des informations relevant de la propriété exclusive de la Société ou de ses clients. Avant leur usage ou leur publication, tous ces articles ou présentations doivent recevoir toutes les approbations nécessaires, en accord avec les politiques de la Société.



## Précisions supplémentaires

*Les politiques en vigueur sont accessibles à l'aide des liens suivants :*

[Politiques de Quintiles](#)

[Politiques d'IMS Health](#)



---

## Communication et protection des données

### Communication

- **Publication des informations financières** – Toutes les communications externes concernant les informations financières ou d'autres informations confidentielles de QuintilesIMS doivent être conformes à nos politiques de communication équitable d'information et de divulgation financières.

---

### ? Questions et réponses

**Je sais que notre groupe de développement produit élabore actuellement un nouveau produit. J'essaie de conclure une vente importante avec un client. Je suis certain que je peux y parvenir en promettant au client que le nouveau produit sera disponible à la fin de l'année. Cette affirmation ne me paraît pas trompeuse, car nous travaillons vraiment sur le produit actuellement.**

Vous ne pouvez pas faire état d'informations non confirmées s'agissant d'un produit. Même si vous avez été autorisé à annoncer à un client l'élaboration d'un nouveau produit, lorsque la Société ne vous a pas officiellement spécifié sa date de disponibilité, vous ne devez pas promettre sa mise à disposition à une date donnée.

---

### Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux, notamment Twitter, Facebook et LinkedIn, génèrent de nouvelles occasions de développer des conversations et des communautés, mais ils entraînent également de nouveaux risques.

Vous devez participer aux réseaux sociaux d'une manière conforme aux politiques de QuintilesIMS. Par exemple, seuls des employés habilités peuvent représenter la Société dans les réseaux sociaux. En outre, les employés ne doivent pas participer aux publications des réseaux sociaux qui sont en contradiction avec les politiques de confidentialité de la Société interdisant la divulgation d'informations confidentielles ou exclusives de QuintilesIMS ou de ses clients. Vous ne devez pas faire de commentaires sur les activités, produits ou services de la Société sans vous identifier en tant qu'employé, ni sans inclure un avis de non-responsabilité indiquant que les points de vue adoptés sont personnels et ne relèvent pas de la Société.



## Communication et protection des données

### Confidentialité des données

QuintilesIMS considère les informations confidentielles comme un actif commercial précieux. Chacun d'entre nous doit signer un accord de confidentialité inhérent à son emploi chez QuintilesIMS. Cet accord et nos politiques vous interdisent d'utiliser, de reproduire, de modifier ou de divulguer des informations confidentielles de QuintilesIMS ou de tiers affiliés sans autorisation écrite appropriée.

Nous avons chacun l'obligation de protéger les informations confidentielles que nous recevons ou celles dont nous sommes les auteurs dans le cadre de notre travail, de même que les autres informations sensibles que nous recevons des clients, fournisseurs, partenaires ou autres, susceptibles d'être utilisables par des concurrents ou de nuire à QuintilesIMS ou à ses clients si elles étaient divulguées. Vous devez :

- être prudents lorsque vous évoquez des informations confidentielles ou les manipulez dans des lieux publics comme les aéroports ou les restaurants, ou à l'aide de différents canaux de communication publics comme les réseaux sociaux ;
- être prudents lorsque vous utilisez des appareils ou des systèmes mobiles ;
- ne pas communiquer d'informations confidentielles à l'extérieur de QuintilesIMS, sauf si le tiers concerné a signé un accord de confidentialité ou de non-divulgateur approuvé par le Bureau du directeur juridique et, si des informations confidentielles sont communiquées, vous devez vous assurer qu'elles sont restituées ou détruites une fois utilisées ;
- ne communiquer d'informations confidentielles que sur la base du « besoin de connaître » aux destinataires tiers et, en interne, aux individus qui travaillent en faveur ou au nom de QuintilesIMS ; et
- vérifier soigneusement les contenus et adresses des lettres, colis, courriels et numéros de télécopie avant l'envoi d'informations confidentielles. Réfléchissez-y à deux fois avant de les divulguer.

Certaines activités nécessitent des délais réglementaires de déclaration spécifiques. Après les avoir découverts, signalez immédiatement toute télécopie, tout message électronique et tout paquet contenant des informations confidentielles, ou d'autres éléments divulgués par inadvertance, à votre responsable et à un membre du Bureau du directeur juridique ou de l'équipe chargée de la confidentialité. Prenez ensuite des mesures pour récupérer les informations ou demandez au destinataire de les supprimer ou de les détruire.



### Précisions supplémentaires

*Les « informations confidentielles » renvoient aux informations qui ne sont généralement pas divulguées par la Société ni autrement rendues publiques, qui sont utiles ou pratiques et qui peuvent donner à la Société un avantage sur ses concurrents.*

*Elles comprennent généralement, entre autres :*

- » *les informations tarifaires ;*
- » *les revenus et bénéfices non publiés ou d'autres données financières ;*
- » *les données des Ressources humaines ;*
- » *les processus, projets et stratégies d'entreprise ;*
- » *les logiciels, la programmation informatique et les codes sources ;*
- » *les listes de clients et d'employés ;* ou
- » *les méthodes ou systèmes d'entreprise.*

## Communication et protection des données

### *Confidentialité des données*

Si vous quittez QuintilesIMS, vous devez restituer sans délai tous les rapports, informations et autres supports relatifs à la Société. Il vous sera interdit d'utiliser les informations ou procédures relatives à QuintilesIMS ou à nos clients pour votre bénéfice propre ou celui d'autres personnes. Cette interdiction restera valable après que vous avez quitté votre poste au sein de QuintilesIMS.

### *Protection des informations personnelles*

Notre politique consiste à nous conformer aux lois et réglementations régissant le recueil, l'usage, la transmission et la sécurité de toute information personnelle dont nous sommes les auteurs, que nous recevons, que nous conservons ou que nous transmettons.

Les informations personnelles sont (i) des informations qui identifient ou qui, combinées à d'autres informations, identifient une personne, ou (ii) à partir desquelles il est possible de déterminer l'identité ou les coordonnées d'une personne. Par exemple, le nom d'une personne, l'adresse du domicile, les numéros de téléphone, l'adresse de messagerie personnelle ou des informations relatives à la santé, à la race ou aux croyances religieuses d'une personne. Les informations personnelles peuvent se trouver sur n'importe quel support ou avoir n'importe quel format ; il peut ainsi s'agir aussi bien de dossiers informatisés ou électroniques que de fichiers sur papier.

Vous êtes tenus de :

- protéger les informations personnelles auxquelles vous avez accès, conformément à nos politiques et procédures de confidentialité des données et de protection des informations personnelles ;
- vous conformer à nos contrôles internes et externes stricts visant à respecter la vie privée des patients, en évitant autant que possible l'usage d'informations personnelles permettant de les identifier dans les produits et services, ou, si QuintilesIMS utilise des informations permettant d'identifier les patients, d'obtenir préalablement leur consentement éclairé et express ;
- satisfaire à toute norme supplémentaire requise en vertu d'un contrat, d'un accord de délégation ou d'un accord de transfert de données ;
- ne pas divulguer de données personnelles à un tiers sans autorisation appropriée ;



---

## Communication et protection des données

### *Protection des informations personnelles*

- ne pas passer outre les mesures techniques de sécurité mises en place par QuintilesIMS, notamment le cryptage des ordinateurs et des dispositifs portables ;
- informer immédiatement le conseil de protection des données si vous êtes au courant d'un incident de confidentialité lié à ces informations ; et
- si des informations personnelles doivent être transférées hors d'un pays, vous devez contacter le conseil de protection des données pour déterminer si certains accords peuvent s'avérer nécessaires.

Notre directeur de la protection de la vie privée (Chief Privacy Officer) à l'échelle mondiale effectue le suivi des lois et réglementations sur la vie privée et élabore nos politiques de confidentialité des données. Nous disposons d'une équipe d'intervention en cas d'incident lié aux informations, dans le cadre de notre programme « Protection de la vie privée dès la conception ».

---

## Effectifs

*QuintilesIMS offre un lieu de travail respectueux et responsable qui encourage le leadership et le travail d'équipe.*

QuintilesIMS s'efforce de créer un environnement professionnel productif basé sur le travail d'équipe, le leadership, l'orientation vers le client, l'intégrité et la qualité. Nous respectons toutes les lois et réglementations en vigueur en matière d'emploi.

### *Lieu de travail respectueux*

Nous faisons tout notre possible pour créer un environnement de travail productif qui favorise le travail d'équipe et la confiance. Nous nous traitons mutuellement et toute personne avec laquelle nous interagissons dans le cadre du travail chez QuintilesIMS avec respect et dignité.

#### **Politique antidiscrimination**

QuintilesIMS est un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Nous prenons nos décisions relatives à l'emploi sur la base des qualifications et du mérite. Nous interdisons la discrimination fondée sur des considérations illégales, notamment l'âge, la race, l'origine nationale, le sexe ou tout autre « statut protégé ».

#### **Harcèlement**

Nous sommes tous individuellement responsables d'assurer un lieu de travail exempt de harcèlement. Il est strictement interdit aux employés de la Société de se livrer à du harcèlement contre d'autres employés ou des tiers, notamment les clients et les fournisseurs. Le « harcèlement » inclut des actes verbaux, non verbaux, physiques ou visuels basés sur le du « statut protégé » d'une personne.

## Précisions supplémentaires

*Les politiques en vigueur sont accessibles à l'aide des liens suivants :*

#### Politiques de Quintiles

#### Politiques d'IMS Health

*Le « statut protégé » englobe la race, la couleur, le sexe, la croyance, la religion, la situation matrimoniale, l'âge, l'origine nationale ou l'ascendance, le handicap physique ou mental, l'état pathologique, le statut d'ancien combattant, le statut de citoyen, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle ou tout autre statut de groupe protégé.*

---

## Effectifs

### *Lieu de travail respectueux*

Le harcèlement peut :

- être physique ou verbal ;
- avoir lieu en présence des personnes concernées ou par le biais d'autres moyens, tels que le courrier électronique ;
- être de nature sexuelle ou consister en mots ou actes autrement inappropriés ; ou
- inclure des blagues, plaisanteries ou taquineries.

Les types de comportements interdits par nos politiques sont notamment les suivants :

- les insultes, les blagues indécentes ou les commentaires médisants concernant des sujets tels que la race, la religion ou le sexe ;
- la diffusion ou l'affichage d'articles qui expriment de l'hostilité envers un individu ou un groupe ;
- le harcèlement sexuel ; ou
- les contacts physiques offensants, tels que le fait d'attraper ou de pincer le corps d'une autre personne, ou de la frôler intentionnellement.

### **Comportement offensant**

QuintilesIMS interdit tout comportement offensant sur le lieu de travail. Le comportement offensant se définit par des actes répétés et déraisonnables qui intimident, humilient ou dégradent l'employé, ou qui créent un risque pour la santé de l'employé. Quelques exemples de comportement offensant comprennent : les propos offensants, injures, insultes, mauvais traitements, exclusion délibérée des activités professionnelles ou blâmes injustes pour des erreurs.

### **Violence et menaces**

QuintilesIMS interdit les actes de violence ou les menaces de violence envers les personnes ou la Société. Nous interdisons la détention de tout type d'armes dans les installations de QuintilesIMS à tout moment, hormis par les agents de la force publique agissant dans l'exercice de leurs fonctions ou conformément à la loi locale en vigueur. Si vous êtes au courant d'une menace ou d'un acte de violence, veuillez le signaler rapidement au service de sécurité, à votre responsable ou au représentant des Ressources humaines.

---

## Effectifs

### *Lieu de travail respectueux*

#### **Drogues et alcool**

Le fait d'être sous l'influence d'alcool ou de drogues peut conduire à des situations qui vous mettent, ou mettent ceux qui vous entourent, en danger. Vous ne devez pas travailler sous l'influence d'alcool, de drogues illicites ou de substances réglementées. Il vous est interdit de posséder, vendre ou distribuer des drogues illicites dans les locaux de la Société, sur les lieux de travail, lors des événements parrainés par QuintilesIMS ou dans le cadre des activités de la Société.

La consommation de boissons alcoolisées lors d'événements ou de repas parrainés par QuintilesIMS peut être acceptable si elle est approuvée par la direction régionale, et uniquement si elle ne vous met pas ou ne met pas d'autres individus en danger, ne compromet pas votre capacité à effectuer votre travail ou ne donne pas une mauvaise image de la Société.

---

## ? Questions et réponses

### **Dans mon pays, le harcèlement sexuel n'est pas explicitement réglementé. La politique de QuintilesIMS contre le harcèlement sexuel s'applique-t-elle à mon bureau ?**

Oui. Les politiques de QuintilesIMS relatives à la discrimination et au harcèlement s'appliquent à tous ses bureaux dans le monde entier. Nous devons respecter tous nos collègues chez QuintilesIMS. Adressez-vous à votre représentant des Ressources humaines en cas d'incertitude quant à savoir si une conduite particulière est conforme à nos principes de dignité et de respect.

### **Une collègue boit de manière incontrôlée lorsque nous organisons des dîners d'équipe. Elle fait souvent à haute voix des commentaires inappropriés, parfois en présence de clients. Ce comportement me met très mal à l'aise, mais j'ai peur de l'affronter. Que suggérez-vous que je fasse ?**

Si votre collègue est en état d'ivresse, elle risque de compromettre son propre bien-être ou celui des personnes autour d'elle. L'état d'ivresse en présence de clients donne une mauvaise image d'elle-même et de QuintilesIMS. Parlez-en à un responsable ou contactez les Ressources humaines locales dès que possible.



---

## Effectifs

### *Signalement des infractions et absence de représailles*

QuintilesIMS promeut un environnement de travail ouvert où vous êtes libre d'exprimer respectueusement vos opinions dans le cadre d'un effort de résolution des problèmes, ou de discuter simplement et en toute transparence avec des collègues. Nous vous encourageons à discuter ouvertement de tout problème avec votre responsable afin que des mesures appropriées puissent être identifiées et prises. Les employés doivent signaler les cas présumés de faute ou les infractions aux politiques et procédures de QuintilesIMS. Dans un premier temps, informez votre responsable ou votre représentant des Ressources humaines. Si vous ne vous sentez pas à l'aise pour signaler un problème de cette manière, utilisez une autre ressource comme la Ligne d'assistance téléphonique pour l'éthique professionnelle.

QuintilesIMS interdit les représailles à l'encontre de toute personne signalant une préoccupation ou coopérant lors d'une enquête. Cependant, si une personne accuse sciemment à tort ou fournit sciemment de fausses informations, elle peut être soumise à des mesures disciplinaires. Si vous estimez que vous faites l'objet de représailles, contactez votre responsable, un représentant des Ressources humaines ou le Bureau d'éthique professionnelle.

---

## ? Questions et réponses

**Ma collègue parle souvent de manière désobligeante du handicap d'un employé. Elle cherche ensuite à dissimuler ses propos en disant : « Je plaisante ! » Est-ce acceptable ?**

Non. Ces actions contreviennent à nos normes. Votre collègue doit comprendre que ses commentaires sont inappropriés. Vous pouvez le lui faire comprendre ou demander à un responsable ou au représentant des Ressources humaines de remédier à cette situation, ou la signaler à la Ligne d'assistance téléphonique pour l'éthique professionnelle.

---



## Effectifs

### *Conflits d'intérêts personnels*

Nous respectons votre droit de participer à des activités personnelles à l'extérieur de votre travail, dans la mesure où elles n'interfèrent pas avec vos responsabilités professionnelles. Vous devez éviter toute activité ou relation qui risque d'entrer en conflit, ou de sembler entrer en conflit, avec les intérêts de QuintilesIMS. Une situation de conflit d'intérêts peut apparaître sous diverses formes.

Les sections suivantes décrivent des situations qui donnent souvent lieu à des conflits d'intérêts. Cette liste ne recouvre cependant pas toutes les situations qui risquent de présenter des conflits d'intérêts.

#### **Conflits d'intérêts financiers**

Un conflit d'intérêts peut survenir si vous ou un membre de votre famille, un conjoint ou tout autre parent proche (conjointement appelés « Membres de la famille ») détenez un intérêt financier dans le cadre d'un travail avec un concurrent ou un fournisseur réels ou potentiels de QuintilesIMS, ou si vous siégez au sein de son Conseil d'administration.

Un conflit d'intérêts peut exister si vous-même ou un membre de votre famille possédez, directement ou indirectement, un « intérêt financier important » au sein de toute société qui entre en concurrence, est en affaires ou souhaite entrer en affaires avec QuintilesIMS.

D'autres intérêts financiers peuvent avoir également une grande importance. C'est la raison pour laquelle vous devez divulguer tout intérêt financier détenu au sein de toutes entreprises à votre responsable et au Bureau du directeur juridique. Ce devoir d'information ne s'applique pas aux investissements personnels dans des fonds communs de placement négociés en bourse, qui peuvent englober les titres d'un client, fournisseur ou concurrent de QuintilesIMS.

### **Précisions supplémentaires**

*Un « intérêt financier important » signifie généralement que vous ou les membres de votre famille possédez :*

» *un pourcentage quelconque de titres d'une entreprise dans une proportion supérieure à 1 % ;*

*ou*

» *des parts dont le montant est supérieur à cinq pour cent (5 %) du total des actifs détenus par vous-même ou par des membres de votre famille.*



---

## Effectifs

### Conflits d'intérêts

#### Emploi extérieur

Il vous est parfois permis d'avoir un deuxième emploi ou d'exercer une activité de travailleur indépendant, tout en étant employé par QuintilesIMS. Tout deuxième emploi ou activité de travailleur indépendant ne doit pas :

- compromettre les intérêts de QuintilesIMS ;
- concerner une offre de services, rémunérée ou non, si QuintilesIMS offre déjà sur le marché ce même service ou un service lié ;
- avoir une incidence négative sur votre rendement professionnel chez QuintilesIMS ; ou
- limiter votre capacité à remplir vos responsabilités envers QuintilesIMS.

Si vous envisagez d'avoir un deuxième emploi, vous devez obtenir l'approbation préalable de votre représentant des Ressources humaines et du responsable approprié.

#### Membres de la famille

Un conflit d'intérêts peut voir le jour si un membre de votre famille travaille pour un concurrent, un client ou un fournisseur de QuintilesIMS. Il peut également y avoir un conflit d'intérêts si un membre de votre famille peut influencer la vente de biens ou de services à destination ou en provenance de QuintilesIMS.

QuintilesIMS peut en général employer des membres d'une même famille pour autant qu'ils n'aient pas de rapports hiérarchiques directs ou indirects entre eux. Contactez les Ressources humaines avant d'embaucher, muter ou promouvoir toute personne dont les membres de la famille travaillent chez QuintilesIMS.

#### Être membre d'un conseil d'administration

Vous devez obtenir l'approbation préalable du Bureau du directeur juridique pour siéger au conseil d'administration d'un organisme à but lucratif. Il n'est pas nécessaire d'obtenir un accord pour les entreprises familiales ou de gestion financière personnelle.



## Effectifs

### Conflits d'intérêts

#### Opportunités commerciales

Vous ne pouvez pas (sans l'autorisation du conseil d'administration ou d'une commission compétente en la matière) :

- saisir pour votre compte des opportunités découvertes en faisant usage des biens de QuintilesIMS, de ses informations ou d'un poste au sein de celle-ci ;
- faire usage des biens de QuintilesIMS, de ses informations ou d'un poste au sein de celle-ci à des fins de profit personnel ; ou
- faire concurrence à QuintilesIMS.

Vous avez le devoir, à l'égard de QuintilesIMS, de promouvoir ses intérêts légitimes lorsque l'occasion se présente.

#### Parti pris analytique potentiel

L'intégrité absolue et incontestable des mesures, évaluations et analyses de QuintilesIMS est un élément crucial. Vous ne devez pas vous livrer à des agissements pouvant interférer, ou donner l'impression d'interférer, avec les résultats ou l'intégrité des mesures, évaluations, rapports ou analyses de QuintilesIMS. Ces processus doivent être exempts de toute influence ou tout parti pris injustifiés.

#### Divulgateion

Lorsqu'ils surgissent, vous devez divulguer les éventuels conflits d'intérêts personnels à votre responsable ou au représentant des RH, et au Bureau du directeur juridique ou à son représentant. Vous devez également prendre toutes les mesures estimées nécessaires par QuintilesIMS pour traiter votre situation. La plupart des conflits d'intérêts peuvent être résolus selon des termes mutuellement acceptables.



---

## Effectifs

### *Conflits d'intérêts*

---

#### **?** Questions et réponses

**Je travaille dans le groupe de démarrage du site. Mon épouse est une spécialiste en cardiologie et a de l'expérience dans le domaine des études cliniques. Puis-je soumettre son nom pour qu'elle soit éventuellement retenue en tant qu'investigatrice principale pour une étude gérée par QuintilesIMS ?**

Oui. Vous devez cependant révéler votre relation et vous ne devez participer en aucune manière à la prise de décision quant à l'utilisation de ses services ou aux négociations contractuelles. Vous devez prendre toutes les mesures nécessaires pour gérer tout conflit.

---

## Pratiques et services commerciaux

*QuintilesIMS assure un excellent service client pour améliorer les chances de succès de ces derniers.*

QuintilesIMS aide ses clients à améliorer leurs chances de succès. Nous nous efforçons d'entretenir des relations client de longue durée, et d'assurer un excellent service client. Le succès des relations client nécessite une compréhension approfondie des besoins et défis du client.

### *Normes d'engagement commercial*

QuintilesIMS élabore et adapte ses offres de services dans le but de répondre aux besoins changeants de nos clients et à distinguer nos services sur le marché. Il incombe à chacun de nous d'assurer un excellent service client tout en recherchant les intérêts de QuintilesIMS. Ces devoirs sont notamment, mais non exclusivement, les suivantes :

- respecter les normes et exigences contractuelles appropriées ;
- obtenir les autorisations et approbations nécessaires pour les transactions et les décaissements ; et
- respecter les exigences de la Société pour l'élaboration de nouvelles offres de services.

### *Sélection et gestion des fournisseurs*

Des fournisseurs de qualité et rentables contribuent à soutenir nos besoins opérationnels et les exigences de nos clients. Nos critères de sélection des fournisseurs sont la qualité, la prestation, le service, la réputation et le prix. Tous les fournisseurs doivent exercer des activités commerciales pour QuintilesIMS ou en son nom dans le respect de normes et valeurs qui s'alignent sur les nôtres. Nous encourageons la diversité parmi les fournisseurs, y compris les petites entreprises, ainsi que des entreprises détenues par des femmes, des minorités et des anciens combattants. Les fournisseurs doivent accepter de respecter les principes de QuintilesIMS.

## ➤ Précisions supplémentaires

*Les politiques en vigueur sont accessibles à l'aide des liens suivants :*

[Politiques de Quintiles](#)

[Politiques d'IMS Health](#)



---

## Pratiques et services commerciaux

### *Contrôles des échanges commerciaux internationaux*

Nous sommes une société multinationale qui possède des bureaux dans le monde entier. Nous devons mener nos activités conformément aux réglementations commerciales, y compris les contrôles en matière d'exportation et d'importation. Les contrôles des échanges commerciaux sont complexes et extrêmement variés. Veuillez soumettre toute question éventuelle au Bureau du directeur juridique ou au Bureau d'éthique professionnelle.

Quelques-unes des réglementations relatives au contrôle des échanges commerciaux que nous devons respecter sont énumérées ci-après :

#### **Lois relatives au contrôle des exportations et importations**

Les lois et réglementations relatives au contrôle des exportations et importations s'appliquent à un grand nombre de marchandises et de données techniques (y compris les logiciels et les médicaments expérimentaux). Elles peuvent s'appliquer aux articles qui sont transportés à la main, et une approbation préalable, une licence ou une notification risquent d'être nécessaires. Le transfert de données techniques à des ressortissants étrangers vivant aux États-Unis (y compris les employés de QuintilesIMS) peut être « assimilé à une exportation ». Toutes les marchandises qui sont importées doivent être classées avec exactitude pour pouvoir déterminer tout droit de douane éventuel devant être acquitté.

#### **Sanctions**

Il existe des sanctions et des limites imposées aux échanges commerciaux à l'encontre d'un certain nombre de pays. Elles peuvent limiter notre capacité à effectuer des transactions commerciales dans certaines régions.

#### **Liste noire**

Il s'agit de restrictions commerciales à l'encontre de certains individus, groupes ou organisations. La liste noire englobe les individus désignés en tant que terroristes ou ceux qui soutiennent le terrorisme, ou les trafiquants de drogues.

#### **Activités interdites**

QuintilesIMS interdit d'effectuer des transactions commerciales avec des individus qui peuvent être impliqués dans des activités telles que la mise au point d'armes chimiques ou biologiques.

## Pratiques et services commerciaux

### Contrôles des échanges commerciaux internationaux

#### Restrictions anti-boycott

Des lois interdisent à QuintilesIMS de participer à certains boycotts internationaux de pays amis des États-Unis. L'un des exemples actuels est le boycott d'Israël par certains pays arabes. Ces lois interdisent de conclure des accords qui ont pour effet de soutenir de tels boycotts. Elles ne permettent pas, non plus, de fournir d'informations liées à un boycott.

#### Professionnels de santé et fonctionnaires

Un grand nombre de nos services nécessitent des contacts avec des professionnels de santé et des fonctionnaires. Ce type de relations entre souvent dans le cadre de l'application de lois et réglementations. Si votre travail implique des interactions avec de telles personnes, vous devez garantir que ces interactions :

- respectent nos politiques et procédures ;
- servent un objectif commercial comme l'éducation ou la recherche ; et
- n'interfèrent pas, ou ne donnent pas l'impression d'interférer avec le jugement médical formulé indépendamment de l'exercice de ses fonctions par un professionnel de la santé ou un fonctionnaire.

Les cadeaux, les repas et autres avantages ne doivent pas viser à influencer, ou avoir une valeur susceptible d'influencer indûment le jugement médical ou professionnel des personnels de santé, ainsi que leurs décisions. Il est interdit d'offrir ou de procurer des cadeaux, repas ou divertissements à des fonctionnaires sans autorisation écrite préalable du Bureau du directeur juridique. En plus de se conformer à nos normes générales d'intégrité et de conduite éthique, les employés de QuintilesIMS doivent faire preuve d'intégrité dans leurs interactions avec les fonctionnaires et les professionnels de santé.

### ➤ Précisions supplémentaires

Si vous avez des questions concernant qui peut être considéré comme un « fonctionnaire », contactez le **Bureau du directeur juridique**.





---

## Pratiques et services commerciaux

### Professionnels de santé et fonctionnaires

#### Lois contre les dessous-de-table

QuintilesIMS respecte les lois contre les dessous-de-table en vigueur dans les pays où nous exerçons nos activités. Les paiements ou indemnités destinés à des professionnels de la santé ou effectués en leur nom ne doivent jamais avoir pour but de les inciter à acheter, prescrire, recommander ou promouvoir un service, un médicament ou un appareil, et ne doivent pas les récompenser pour des achats, prescriptions ou recommandations antérieurs de médicaments ou d'appareils.

Veillez contacter le Bureau du directeur juridique ou la Ligne d'assistance téléphonique pour l'éthique professionnelle si vous pensez avoir été invité à fournir tout article pouvant constituer un pot-de-vin ou un dessous-de-table. Vous pouvez également les contacter si vous apprenez qu'une telle conduite a été adoptée par un employé de QuintilesIMS ou par l'un de nos promoteurs, fournisseurs ou investigateurs.

---

## ? Questions et réponses

### Un client souhaite effectuer une étude concernant un produit commercialisé et il n'a pas l'intention d'utiliser les données à des fins scientifiques. Cette situation est-elle préoccupante ?

Oui. Il s'agit de l'un des facteurs qui permettent de déterminer une « étude post AMM », destinée à conseiller les professionnels de la santé à prescrire le produit. Contactez le Bureau du directeur juridique ou la Ligne d'assistance téléphonique pour l'éthique professionnelle si vous faites face à cette situation.

---

#### Rapports globaux sur les dépenses

Tous les paiements ou les autres transferts de valeur destinés à des professionnels de santé ou effectués en leur nom doivent être documentés et dûment consignés dans les livres et registres comptables de QuintilesIMS. Lesdits paiements et transferts de valeur doivent également faire l'objet d'un suivi, de manière à soutenir la mise en conformité avec les lois en vigueur sur la transparence et les obligations découlant du « Sunshine Act ».

## ➤ Précisions supplémentaires

Bureau du directeur juridique (Office of General Counsel, OGC)



## Actifs

*QuintilesIMS protège ses biens physiques et intellectuels, ainsi que ses actifs financiers.*

QuintilesIMS s'engage à protéger les actifs de la Société et de ses clients, tout en contribuant à la protection contre les perturbations des opérations de la Société. Nous offrons des installations physiquement sûres qui respectent les normes de sécurité nationales ou internationales. Chacun de nous a la responsabilité de contribuer à préserver et sécuriser les actifs de QuintilesIMS contre le vol et l'utilisation abusive.

### *Utilisation des actifs informatiques*

QuintilesIMS offre un large éventail d'actifs, notamment des appareils mobiles, un accès Internet, des ordinateurs et systèmes, ainsi que des équipements de bureau, comme des imprimantes et des photocopieurs, pour vous permettre de travailler efficacement. Ces actifs et systèmes doivent être utilisés de manière appropriée. Vous devez prendre des mesures raisonnables pour protéger les actifs de QuintilesIMS contre le vol et l'utilisation abusive. Les actifs et systèmes de QuintilesIMS sont destinés à servir d'outils de travail et doivent être utilisés productivement, à des fins professionnelles. Les actifs et systèmes fournis par QuintilesIMS doivent être utilisés conformément aux politiques et procédures en vigueur et ne doivent pas servir à :

- enfreindre les politiques ou procédures de QuintilesIMS ;
- se livrer à des comportements illégaux, frauduleux ou malicieux ;
- afficher, envoyer, recevoir ou stocker des contenus offensants, obscènes ou diffamatoires ;
- harceler des personnes ; ou
- surveiller ou intercepter des fichiers ou des communications électroniques d'autres employés sans autorisation préalable.

Une utilisation personnelle ponctuelle des actifs de la Société est tolérée et doit être restreinte au minimum, sauf si cette utilisation :

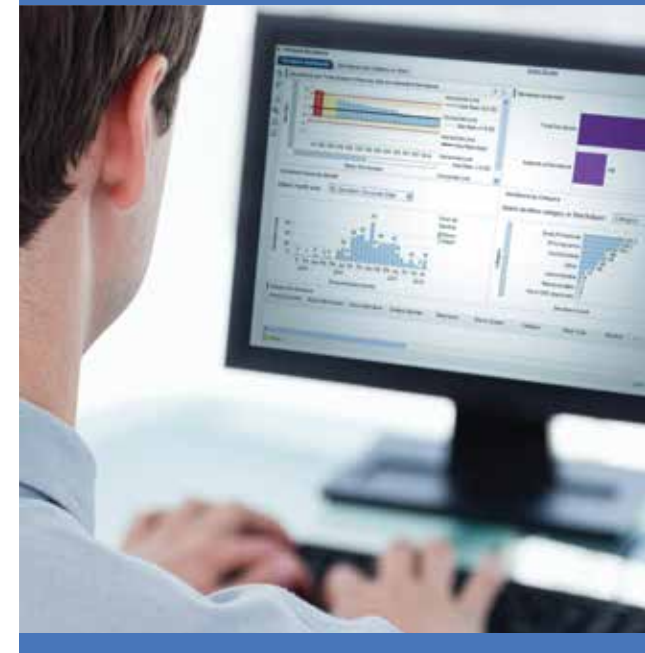
- interfère avec vos responsabilités professionnelles ;
- implique davantage qu'une utilisation ou des coûts minimes ;
- enfreint les politiques ou procédures de QuintilesIMS.

## ➤ Précisions supplémentaires

*Les politiques en vigueur sont accessibles à l'aide des liens suivants :*

[Politiques de Quintiles](#)

[Politiques d'IMS Health](#)



---

## Actifs

### *Utilisation des actifs informatiques*

Ne présumez pas que les informations envoyées par les systèmes de la Société sont privées. Elles peuvent être vues ou entendues par quelqu'un d'autre que le destinataire du message. QuintilesIMS se réserve le droit d'examiner les fichiers, messages ou communications envoyés, reçus ou stockés sur les systèmes ou les appareils fournis par la Société. QuintilesIMS se réserve également le droit, conformément aux lois et réglementations en vigueur, de prendre possession de tout équipement fourni par QuintilesIMS à tout moment, et n'a aucune obligation de restituer les informations personnelles éventuellement stockées sur ledit équipement. Vous ne devez pas installer ou télécharger de logiciels sur un ordinateur de QuintilesIMS ou avoir accès au réseau de QuintilesIMS par le biais d'un fournisseur commercial, sauf autorisation expresse du service informatique.

#### **Conduite et utilisation des appareils mobiles**

L'utilisation des appareils mobiles au volant est souvent interdite par la loi. Pour garantir la sécurité des employés et la conformité légale, QuintilesIMS n'approuve pas l'utilisation d'appareils portables au volant dans le cadre des activités de la Société, ou au volant de véhicules fournis par la Société.

### *Gestion des documents commerciaux*

Une gestion efficace des documents de la société est essentielle pour répondre aux besoins commerciaux et satisfaire aux exigences légales en vigueur. Par conséquent, la politique de QuintilesIMS consiste à s'assurer que les documents de la société sont :

- conservés aussi longtemps que l'exigent la loi, le calendrier global de conservation des documents en vigueur ou le contrat applicable ;
- rangés de façon à être accessibles rapidement et efficacement ;
- détruits conformément à la politique applicable en matière de conservation des archives ; et
- protégés contre toute destruction lorsqu'un « avis de suspension léga » a été émis.



---

## Actifs

### *Gestion des documents commerciaux*

En cas d'enquête, audit ou examen ayant lieu à l'initiative de QuintilesIMS ou de tout organisme gouvernemental, tous les documents liés à l'affaire en cours d'examen doivent être conservés. Tout employé qui détruit, altère ou dissimule une archive ou un document, ou qui tente d'agir en ce sens, avec l'intention d'entraver son utilisation ou son accessibilité lors d'une procédure officielle, peut faire l'objet de sanctions disciplinaires, d'une action en justice ou de ces deux mesures à la fois.

### *Protection de nos actifs*

Les employés doivent participer activement aux efforts visant à assurer la protection de nos immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont celles qui ont une forme physique, notamment le matériel de bureau et le matériel de laboratoire. Les employés devront :

- assurer la sécurité des immobilisations corporelles qui leur sont confiées à tout moment. Les employés qui emportent ou transportent des immobilisations corporelles hors des installations de la Société doivent les rapporter dans les installations sécurisées de la Société dès que possible ;
- en cas de vol ou d'endommagement d'immobilisations corporelles, signaler immédiatement ces incidents aux services de sécurité de l'installation et au responsable de l'employé.

---

## ? Questions et réponses

### **Mon ordinateur portable a été volé. Que dois-je faire ?**

Signalez immédiatement le vol au Bureau mondial d'assistance informatique, à la police locale et au Bureau du directeur juridique ou à l'équipe chargée de la confidentialité (afin qu'ils puissent déterminer si des informations personnelles ou confidentielles de clients étaient stockées sur l'ordinateur portable et si elles étaient cryptées). QuintilesIMS assure le suivi de ces incidents dans le cadre de sa politique, et il s'agit d'une obligation légale dans de nombreux endroits.

---



## Précisions supplémentaires

Bureau du directeur juridique  
(Office of General Counsel, OGC)



## Actifs

### *Protection de nos actifs*

En tant que leader du secteur des services biopharmaceutiques et leader mondial des services de technologie et d'information pour les sciences de la vie, QuintilesIMS protège ses actifs incorporels, notamment notre marque, notre réputation et notre propriété intellectuelle, pour empêcher la dépréciation, le vol ou l'utilisation abusive de nos connaissances et innovations clés. Les droits de propriété intellectuelle sont des créations intangibles de l'intellect humain, qui sont traditionnellement composées de quatre catégories : les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteurs et les secrets commerciaux.

Notre politique est d'identifier, de sécuriser et de protéger notre propre propriété intellectuelle, et de respecter les droits d'autrui en la matière.

Pour contribuer à protéger la propriété intellectuelle, vous devez veiller à :

- ne pas utiliser, copier, distribuer ou modifier des contenus protégés par le droit d'auteur, sans avoir obtenu la permission du propriétaire des droits d'auteur ou de son agent autorisé, tel que le Copyright Clearance Center (centre de gestion des droits d'auteur) ;
- n'utiliser que des logiciels disposant de licences en bonne et due forme dans le cadre de nos activités, et vous conformer aux conditions de la licence exigées pour leur utilisation ;
- reconnaître et utiliser de manière adéquate les marques QuintilesIMS et suivre les exigences de nos ressources liées aux marques ;
- assurer sans délai la protection et préserver le secret des innovations compétitives et précieuses pour lesquelles QuintilesIMS compte demander ou demande un brevet ou une protection du secret commercial ;
- signer un accord relatif aux résultats du travail ou un autre accord similaire qui stipule, entre autres, que toute propriété intellectuelle que vous créez au cours de vos activités chez QuintilesIMS appartient à QuintilesIMS ; et
- respecter les normes d'identité de l'entreprise ou la charte de marque, qui contiennent les exigences en matière d'utilisation des marques, marques de commerce et marques de service existantes de la Société.



## Gouvernance d'entreprise

*QuintilesIMS dirige l'entreprise de façon responsable.*

QuintilesIMS s'engage à mettre en œuvre un système de gouvernance qui contribue à garantir l'intégrité de l'entreprise. Notre engagement en faveur d'une gouvernance d'entreprise forte concilie les obligations de la Société envers ses patients, les participants aux essais, les employés, les clients, les investisseurs et les organismes de réglementation avec leurs intérêts, tout en soutenant notre mission, notre vision et nos valeurs.

### *Politiques d'entreprise de QuintilesIMS*

QuintilesIMS élabore et met en œuvre des politiques et procédures qui nous permettent de respecter les exigences légales et les normes éthiques. Vous devez respecter ce Code, ainsi que les politiques et procédures de QuintilesIMS. Vous êtes tenus de lire et d'accuser réception de ce Code et des politiques d'entreprise régulièrement. Toute infraction au Code ou à une politique d'entreprise est passible de mesures disciplinaires. Ces mesures peuvent aller jusqu'au licenciement en fonction de la gravité de l'infraction et conformément au droit local du travail.



## Précisions supplémentaires

*Les politiques en vigueur sont accessibles à l'aide des liens suivants :*

[Politiques de Quintiles](#)

[Politiques d'IMS Health](#)



---

## Gouvernance d'entreprise

### *Négociation de titres*

Un délit d'initié survient lorsqu'une personne achète, vend ou effectue toute autre opération sur des titres d'une société (comme des actions de QuintilesIMS) tout en étant en possession ou en ayant connaissance d'informations importantes et non publiques sur ladite société, ou lorsqu'elle communique ces informations à des tiers extérieurs à QuintilesIMS qui peuvent effectuer des opérations grâce à la possession ou la connaissance de ces informations. Ces actions contreviennent à la politique de QuintilesIMS. Les restrictions en matière de négociation basées sur des informations importantes et non publiques s'appliquent, quelle que soit la manière dont vous avez obtenu ces informations. Ces restrictions continuent de s'appliquer, même après que vous avez quitté vos fonctions chez QuintilesIMS.

Si vous divulguez des informations importantes et non publiques, vous pouvez être sanctionné, même sans avoir bénéficié de gains financiers.

#### **Informations importantes**

Les informations sont considérées comme « importantes » si un investisseur raisonnable considère qu'elles possèdent une importance significative pour prendre une décision d'achat, de conservation ou de vente de titres. Toute information raisonnablement susceptible d'affecter le cours de l'action d'une société doit être considérée comme « importante ». De telles informations peuvent concerner, entre autres :

- les modifications des estimations de bénéfices ;
- des litiges importants ;
- des actions de l'État ;
- des changements importants au sein du personnel ;
- des plans stratégiques ;
- une expansion importante ou une cessation d'activité ;
- des acquisitions ou cessions potentielles ; et
- l'attribution ou la perte d'un contrat important.

D'autres éléments peuvent constituer des informations importantes. Cela dépend des circonstances.

---

## Gouvernance d'entreprise

### Négociation de titres

Des informations qui n'ont pas été rendues publiques sont en général considérées comme des informations « non publiques ».

Vous ne devez pas acheter ou vendre des titres de QuintilesIMS ou des titres cotés en bourse de filiales, sociétés affiliées ou d'investissements de QuintilesIMS tout en ayant connaissance d'informations importantes et non publiques sur cette société. De même, vous ne devez vous livrer à aucun autre agissement visant à tirer profit d'informations importantes et non publiques, ni les transmettre à autrui. Ces obligations s'appliquent également à l'achat ou à la vente de titres de toute autre société sur laquelle vous possédez des informations importantes et non publiques dont vous avez pris connaissance dans le cadre de votre travail, y compris lorsque ces informations concernent une société cotée avec laquelle nous sommes en affaires ou envisageons une transaction importante.

Les mêmes restrictions s'appliquent aux membres de votre famille et aux autres personnes de votre foyer. Vous êtes responsable de leur conformité aux principes concernant les informations que vous leur transmettez. Ces obligations s'appliquent à tous les employés de QuintilesIMS, où qu'ils se trouvent, même si leur activité n'enfreint pas la loi de leur pays de résidence.

---

### ? Questions et réponses

**J'ai surpris une conversation au cours de laquelle une personne mentionnait qu'un client avait obtenu de mauvais résultats pour son essai clinique. Mon frère détient des titres de ce client. Je pense que je peux lui raconter ce que j'ai entendu étant donné que je ne suis pas celui qui va en bénéficier directement. Ai-je raison ?**

Non. Il s'agit d'informations importantes et vous ne devez pas les divulguer à qui que ce soit avant qu'elles ne soient rendues publiques.





---

## Gouvernance d'entreprise

### *Négociation de titres*

**Une assistante de direction a dactylographié un contrat qui permettra à une société de démarrer une nouvelle activité extrêmement rentable. Elle l'a répété à sa belle-sœur qui a acheté un millier d'actions de cette société. Le jour qui suit l'annonce de la nouvelle, le prix du titre augmente de deux dollars par action. S'agit-il d'une infraction ?**

Oui. L'assistante de direction a enfreint les lois sur le délit d'initié, même si elle n'a pas elle-même réalisé de profits.

**Notre société est sur le point d'annoncer le retrait du marché d'un nouveau service récemment introduit, à grand renfort de publicité, en raison de son échec à attirer les clients escomptés qui utilisent le service de notre concurrent. Par conséquent, l'action de notre concurrent pourrait voir son cours augmenter. Est-il acceptable d'acheter l'action du concurrent avant l'annonce publique du retrait ?**

Non, car votre décision d'achat se fonde sur des informations non publiques. Rappelez-vous que le caractère important des informations non publiques est souvent évalué après coup, en fonction de la hausse ou de la baisse effective du cours de l'action.

**La Société impose-t-elle les normes américaines aux employés des autres pays ?**

Le délit d'initié enfreint des concepts d'honnêteté fondamentaux, qui forment une part essentielle de nos valeurs. Les employés qui travaillent à l'extérieur des États-Unis peuvent être accusés de délit d'initié sur des titres américains selon la législation américaine. De plus, les lois sur le délit d'initié sont devenues courantes dans de nombreux pays où nous opérons. Certaines de ces lois sont encore plus rigoureuses dans leurs sanctions que celles des États-Unis.

---

---

## Gouvernance d'entreprise

### *Informations financières de l'entreprise*

QuintilesIMS s'est engagée à soutenir la transparence et la responsabilisation de l'entreprise, ainsi que la surveillance fiscale appropriée comprenant des déclarations financières exactes et opportunes. Nous atteignons ces objectifs grâce aux politiques de gouvernance intervenant au niveau du conseil d'administration, et aux politiques qui s'appliquent à nos secteurs d'activité.

Un grand nombre de personnes comptent sur l'intégrité de nos documents commerciaux, qui permettent de créer des rapports fiables et exacts. Nous remettons ces rapports à la direction, aux clients, aux investisseurs, aux organismes gouvernementaux et autres. QuintilesIMS utilise un système de contrôles comptables internes pour contribuer à la protection des actifs de la Société, et à garantir l'exactitude des registres et rapports financiers. Vous devez respecter les politiques et procédures comptables, notamment s'agissant des notes de frais.

Vous devez communiquer ouvertement et coopérer avec les contrôleurs externes et internes de QuintilesIMS. Toute mesure frauduleuse visant à influencer, faire pression, manipuler ou tromper un contrôleur interne ou externe vérifiant les états financiers de QuintilesIMS est illégale.

Les transactions financières doivent faire l'objet de rapports exacts, complets et honnêtes. Ces rapports doivent être intelligibles et effectués en temps opportun. Les données que nous communiquons pour créer des états financiers, des rapports réglementaires et des documents déposés auprès de certains organismes et rendus publics doivent respecter tous les principes comptables reconnus en vigueur. Elles doivent être également conformes à toutes nos procédures de contrôle internes.

Vous avez la responsabilité de signaler tous les fonds ou actifs non enregistrés, de même que les entrées fallacieuses ou créées de toutes pièces dans les livres et registres de la Société, lorsque vous en prenez connaissance. Si vous découvrez ou présumez l'existence d'une fraude comptable, vous devez la signaler immédiatement au directeur juridique.



---

## Gouvernance d'entreprise

### Informations financières de l'entreprise

---

#### ? Questions et réponses

**Mon responsable m'a demandé d'indiquer que mes visites commerciales ont eu lieu jeudi, et non pas vendredi, qui est en fait le jour exact. Vendredi marquait le début d'un nouveau trimestre, et je soupçonne mon responsable de vouloir montrer que nous avons atteint nos objectifs commerciaux pour le dernier trimestre. Comment dois-je procéder ?**

Nous devons rendre compte de tous nos services dans la période au cours de laquelle ils sont intervenus. Votre responsable vous demande de créer un rapport inexact. Vous ne devez pas suivre cette instruction. Vous devez signaler la situation à un responsable de l'encadrement supérieur, au service Audit interne ou à la Ligne d'assistance téléphonique pour l'éthique professionnelle.

**Je suis secrétaire et je dois remplir une note de frais pour mon superviseur. Je sais que sa femme l'a accompagné durant son séjour à titre purement personnel, et qu'il a ajouté les frais engagés par sa femme à la note de frais sans l'approbation de ses supérieurs, même si cela n'est pas concrètement visible sur la facture. Que dois-je faire ?**

Demandez-lui s'il a ajouté les frais de sa femme par inadvertance. Si vous savez qu'une note de frais soumise est frauduleuse, vous devez le signaler au responsable de votre superviseur, au Bureau du directeur juridique ou à la Ligne d'assistance téléphonique pour l'éthique professionnelle.

---

### Affaires juridiques

Le Bureau du directeur juridique est responsable de fournir ou rechercher des services juridiques de qualité pour toutes les questions d'ordre juridique à l'échelle mondiale de QuintilesIMS. Par ailleurs, le Bureau du directeur juridique supervise les processus pour permettre de garantir la conformité de QuintilesIMS à toutes les lois ou réglementations, et permettre de protéger les intérêts juridiques, le cas échéant.

## Gouvernance d'entreprise

### Affaires juridiques

Le Bureau du directeur juridique doit approuver par écrit l'engagement d'un conseil juridique externe pour tous les sujets et dans toutes les unités commerciales. Aucun employé n'est autorisé à engager un conseil juridique externe sans ladite approbation écrite. La seule dérogation à cette règle consiste, pour le Bureau d'éthique et de la conformité, à pouvoir retenir dans des circonstances très limitées les services de conseils extérieurs pour des questions liées à la conformité.

QuintilesIMS, comme toute autre grande société, peut être impliquée dans des litiges juridiques. Vous devez contacter rapidement le Bureau du directeur juridique si vous recevez un document juridique ou toute autre notification concernant QuintilesIMS, notamment une citation à comparaître, une convocation, une mise en demeure d'un client ou un message d'un avocat. N'usez jamais de menaces et n'intentez aucune action en justice au nom de QuintilesIMS sans le consentement du Bureau du directeur juridique.

### Développement durable et citoyenneté

QuintilesIMS s'engage à encourager des pratiques professionnelles durables et une attitude citoyenne au sein de l'entreprise par une gestion socialement responsable de nos activités, créatrice de valeur sur le long terme. QuintilesIMS illustre cet engagement en adoptant des politiques et pratiques dans des domaines spécifiques liés au développement durable, notamment l'environnement, l'hygiène et la sécurité, l'action sociale en entreprise, la défense des droits des travailleurs et le recours à des pratiques commerciales éthiques.

Le programme de développement durable et de citoyenneté de QuintilesIMS s'articule autour de trois domaines prioritaires fondamentaux :

- **La planète** : exercer une influence positive sur les environnements dans lesquels nous travaillons.
- **Les personnes** : créer un lieu de travail où évoluent des employés hautement engagés, en sécurité et en bonne santé.
- **Le grand public** : s'engager avec cohérence et transparence d'une manière qui encourage la participation et le leadership en matière de développement durable.

Il existe plusieurs moyens par lesquels chacun d'entre nous peut soutenir cet engagement. Entre autres suggestions, mentionnons la réduction des déchets par l'utilisation de poubelles de recyclage et l'adoption de l'impression recto verso, la réduction de la consommation d'énergie grâce au covoiturage ou à l'extinction de votre ordinateur chaque jour.



### Précisions supplémentaires

*Les « intérêts juridiques » englobent le secret professionnel qui entoure la relation avocat-client, la doctrine relative au produit du travail de l'avocat, et d'autres privilèges et protections de ce type.*



## Faire face à des situations ou à des enjeux particuliers

### Alertes

Le fait d'utiliser ou entendre les phrases suivantes ou des phrases similaires peut signifier qu'une activité douteuse a eu lieu ou risque d'avoir lieu.

- « *Tout le monde le fait.* »
- « *Personne ne le saura.* »
- « *Je ne le ferai plus jamais.* »
- « *Nous ferons tout ce que vous voudrez si vous nous attribuez ce marché.* »
- « *Nous n'avons pas eu cette conversation.* »
- « *Il vous suffit de veiller à ce que personne ne voie ce document de nouveau.* »
- « *La fin justifie les moyens.* »

### Envisager les alternatives

Lorsque vous êtes confronté à une décision qui risque de vous impliquer ou d'impliquer d'autres personnes dans des activités douteuses, prenez le temps de réfléchir. Si vous n'êtes pas sûr de la décision à prendre dans le cadre d'une situation particulière, posez-vous les questions suivantes :

- « *Mes actions sont-elles légales* » ?
- « *Que vais-je penser de moi-même après coup* » ?
- « *Que penseraient ma famille ou mes amis de ce que j'ai fait* » ?
- « *Comment cela apparaîtrait-il dans un article de journal ou à la télévision* » ?
- « *Existe-t-il une alternative à mes actions* » ?

Si vous savez que ce n'est pas correct, **ne le faites pas.**

Si vous n'êtes toujours pas sûr, **faites-vous conseiller.**



### Signaler vos préoccupations

Si vous êtes au courant d'activités qui ne sont pas cohérentes avec les normes énoncées dans **Agir correctement** :

Essayez de résoudre votre problème avec votre responsable, un autre responsable ou le représentant des Ressources humaines. Si la résolution par le biais de ces circuits n'est pas appropriée, ou si vous avez déjà pris cette mesure et estimez que le problème n'a pas été résolu, veuillez contacter la **Ligne d'assistance téléphonique pour l'éthique professionnelle.**



---

## Faire face à des situations ou à des enjeux particuliers

### *Signaler vos préoccupations*

Pour plus d'informations sur les questions abordées dans *Agir correctement* ou pour discuter de votre préoccupation, contactez l'une des ressources énumérées dans ce Code ou dans cette section.

Chacun d'entre nous a l'obligation d'agir de façon éthique et de contribuer à la protection de l'intégrité et de la réputation de QuintilesIMS. Vous devez signaler les infractions constatées à nos normes lorsque les intérêts de QuintilesIMS ou la sécurité physique des personnes ou des actifs sont en jeu.

Dans un premier temps, vous devez faire appel à la direction ou aux ressources locales pour vous aider à traiter vos préoccupations. Par ailleurs, vous pouvez également contacter la Ligne d'assistance téléphonique pour l'éthique professionnelle ou une des ressources énumérées dans ce Code.

QuintilesIMS observe une politique de non-représailles, de sorte que vous pouvez faire état de vos préoccupations en toute sécurité. Cependant, si une personne accuse sciemment à tort ou fournit sciemment de fausses informations, elle peut être soumise à des mesures disciplinaires.

Nous traitons toutes les communications avec sérieux, courtoisie et discrétion. Les problèmes feront l'objet d'une enquête appropriée et des mesures correctives nécessaires seront prises.

## Aide et informations

### Ressources locales

- Votre responsable ou tout autre responsable
- Votre représentant des Ressources humaines
- Un membre de l'équipe dirigeante locale
- Un membre de votre équipe financière locale

### Ressources mondiales

#### **Ligne d'assistance téléphonique pour l'éthique professionnelle de QuintilesIMS**

La Ligne d'assistance téléphonique pour l'éthique professionnelle est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Elle est prise en charge par un prestataire tiers. Vous pouvez composer le numéro gratuit du service d'assistance ou soumettre un rapport en ligne. Des services de traduction sont disponibles sur demande si vous vous exprimez plus aisément dans une langue autre que l'anglais.

Veuillez utiliser la Ligne d'assistance ou le site Web pour les questions d'éthique dans les cas suivants :

- solliciter des recommandations en ce qui concerne nos normes relatives à la conduite professionnelle éthique ;
- signaler une préoccupation en relation avec ces normes ; ou
- obtenir de l'aide dans la prise de décision face à une préoccupation éthique.

Vous pouvez conserver l'anonymat, mais nous vous encourageons à vous identifier. Un prestataire de services extérieur prend en charge la Ligne d'assistance et héberge notre site Web.

### **Précisions supplémentaires**

*Les contacts en provenance d'Europe sont limités aux types de sujets suivants :*

*Les sujets liés à des risques sérieux pour la Société dans les domaines de la comptabilité, de l'audit financier, de l'anticorruption (trafic d'influence) ou des activités bancaires ;*

*Les sujets liés aux aspects suivants :*

- » *Délit d'initié*
- » *Conflit d'intérêts*
- » *Infractions environnementales graves ou menaces contre la santé publique*
- » *Divulgaration d'informations confidentielles de la Société ou de clients*
- » *Risques importants concernant la sécurité des systèmes d'information de la Société*

---

## Aide et informations

### Ressources mondiales

#### Numéros de téléphone de la Ligne d'assistance téléphonique pour l'éthique professionnelle

Aux États-Unis : +1 866 738 4427

En dehors des États-Unis : veuillez consulter le Bureau d'éthique professionnelle ou le site Web de la Ligne d'assistance pour obtenir le numéro d'appel gratuit de votre pays. Composez ce numéro et, lorsque vous y êtes invité, composez le 866 738 4427.

Pour accéder au site Web de la Ligne d'assistance téléphonique pour l'éthique professionnelle : [www.quintilesimsethics.com](http://www.quintilesimsethics.com)

#### Bureau du directeur juridique

Le Bureau du directeur juridique est joignable à l'adresse suivante : [officeofgeneralcounsel@quintilesims.com](mailto:officeofgeneralcounsel@quintilesims.com).

#### Bureau d'éthique professionnelle

Le Bureau d'éthique professionnelle est une ressource mise à disposition par la Société pour répondre aux questions, fournir des recommandations ou aider à traiter les préoccupations liées aux normes énoncées dans *Agir correctement*.

- Numéro de téléphone du Bureau d'éthique professionnelle : +1 608 848 8810
- Numéro de télécopie confidentiel du Bureau d'éthique professionnelle : +1 608 498 4862
- Adresse de messagerie du Bureau d'éthique professionnelle : [business.ethics@quintilesims.com](mailto:business.ethics@quintilesims.com)

Les courriers électroniques envoyés à cette adresse parviennent directement au personnel du Bureau d'éthique professionnelle. Cette méthode de communication n'est pas à même de préserver votre anonymat.



## Aide et informations

### Gestion des appels

Le Bureau d'éthique professionnelle reçoit tous les rapports soumis à la Ligne d'assistance, que ce soit par téléphone ou par l'intranet. Le Bureau d'éthique professionnelle conserve et utilise les informations personnelles conformément aux lois et politiques de Quintiles IMS relatives à la confidentialité des données.

Vous n'êtes pas obligé de vous identifier. Si vous choisissez de ne pas donner votre nom, nos capacités d'enquête peuvent être amoindries et nous risquons de ne pas pouvoir traiter vos préoccupations de manière approfondie.

### Conclusion

Chacun d'entre nous est tenu de mettre en pratique les principes d'éthique professionnelle. Ce Code ne peut pas recouvrir toutes les règles et réglementations qui s'appliquent à chaque situation. Les valeurs et exigences qui y sont résumées peuvent cependant vous aider à prendre la bonne décision. Chacun d'entre nous est censé se conduire de manière éthique, même en l'absence d'une politique d'entreprise spécifique. Notre réputation et notre succès continu dépendent des décisions que vous prenez chaque jour.

Chacun d'entre nous est responsable de ses actions. Aucun acte illicite ou contraire à l'éthique ne peut être justifié en prétendant qu'il a été commis selon les instructions reçues de la part de responsables de niveau supérieur ou d'un client. Vous disposez toujours de ressources à contacter pour obtenir de l'aide, notamment celles qui sont énumérées dans ce Code et dans la section « Aide et informations ».

L'infraction à l'une de nos normes ou politiques peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement ou une action en justice.

**Jouez votre rôle. Agissez correctement.**



### Remarque

#### Limites concernant les contacts provenant d'Europe

*En raison de certaines réglementations, le type de questions que le Bureau d'éthique professionnelle ou la Ligne d'assistance téléphonique pour l'éthique professionnelle peuvent traiter est limité à un certain nombre de sujets. Les employés européens doivent porter leurs autres préoccupations à l'attention de leurs ressources locales, y compris les représentants des employés et les Ressources humaines.*



**Ce document peut être modifié de temps à autre.** Toute dispense de conformité au présent Code à un cadre dirigeant ne peut être accordée que par le conseil d'administration. Pour consulter la version la plus récente, rendez-vous sur [www.quintilesims.com](http://www.quintilesims.com), ou contactez par courriel le Bureau d'éthique professionnelle pour en obtenir un exemplaire à l'adresse : [business.ethics@quintilesims.com](mailto:business.ethics@quintilesims.com).

Si vous ne parvenez pas à accéder aux informations contenues dans ce Code et fournies par le biais de « liens », envoyez un courriel au Bureau d'éthique professionnelle pour obtenir de l'aide à l'adresse suivante : [business.ethics@quintilesims.com](mailto:business.ethics@quintilesims.com)

Ce Code de conduite n'est pas un contrat de travail entre QuintilesIMS et ses employés. L'infraction à l'une de nos normes ou politiques peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement ou une action en justice.

D'autres documents de QuintilesIMS, notamment les politiques, les manuels de l'employé ou les contrats et accords de travail, peuvent recouvrir un certain nombre de responsabilités traitées dans ce Code de manière plus détaillée. Des normes plus restrictives peuvent également s'appliquer aux bureaux régionaux. En cas de conflit entre les normes, la norme la plus rigoureuse doit être appliquée.